



# LE DEVOIR

Vol. LXXXIV, No 196

MONTRÉAL, LE MERCREDI 25 AOÛT 1993

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

## L'hebdo des «artisses» et des artistes

*Échos Vedettes fête ses 30 ans et maintenant tout le monde l'imité. Ou presque...*

Stéphane Baillargeon

Hier, à l'occasion d'une grande fête entourant le 30<sup>e</sup> anniversaire d'*Échos Vedettes*, l'hebdomadaire à potins du monde artistique montréalais, des centaines d'artistes de tous acabit sont allés célébrer le journal qui a assuré leur célébrité.

Le gratin de la scène artistique québécoise était là, dans le Vieux-Port: les artistes et les «artisses», les vieux de la vieille et les nouvelles minettes, les branchés et les kétaires — de Julie Masse à Murielle Millard, de Céline Dion à Huguette Proulx — bref, tous ceux et celles qui se côtoient d'habitude dans ses pages hebdomadaires.

Cette semaine, la «une» est composée, comme toujours, selon la recette éprouvée: un peu de tristesse («Michelle Tisseyre: la douleur d'une mère»), beaucoup d'amour (des images vidéo du mariage de Mario Lirette à Las Vegas et Sonia Benezra qui avoue: «Oui, j'ai un homme dans ma vie»), un *has been* (Guy Lafleur qui confie sa nouvelle passion pour la moto), et, naturellement, un beau gros cri du cœur, l'indignation d'une personnalité (Claude Poirier qui condamne: «Le monde artistique est archipourri!»).

La semaine dernière, une manchette présentait le rocker rebelle Dan Bigras posant en compagnie de Juliette Huot, «la femme dans son cœur». Un autre article présentait la reine d'Angleterre, et posait cette angossante question: «Et si ses fils étaient des bâtards?»

Bref, tout le monde y passe. Hier, le chef de l'opposition lui-même, Jacques Parizeau s'est déplacé. Il faut dire qu'on est en pré-campagne électorale... et que le journal écoule environ 145 000 copies par semaine, rejoint du même coup près d'un demi million de lecteurs, qui sont, en fait, surtout des lectrices.

Depuis ses débuts en 1963, le doyen des journaux des petites et des grandes nouvelles des arts et du spectacle, a vendu un total himalayen de 210 millions d'exemplaires et rassemblé plus d'un million de photos d'archives. Les cancons tiennent sur plus de 62 000 pages publiées, avec 2070 événements «à la une», 1548 scoop dument recensés, 903 mariages et 899 ruptures, 154 décès et 810 naissances, 244 galas et 3105 lancements de disques.

«Un irremplaçable témoin des mœurs et des mentalités du Québec moyen, ou profond, de l'homme de masse et de sa mère.»

Plus ça change, plus c'est pareil? «En fait, on a autant changé que la société», dit Louise Jalbert, 44 ans, qui œuvre comme journaliste au sein de la vénérable institution depuis une vingtaine d'années. Pour elle, son hebdo est un fabuleux et irremplaçable témoin des mœurs et des mentalités du Québec moyen, ou profond, de l'homme de masse et de sa mère.

Le sujet de prédilection de cette presse est-il encore le scandale? Pas si sûr. «Autrefois on pouvait faire la «une» avec le divorce de Jean (Lajeunesse) et Jeannette (Bertrand), dit Mme Jalbert. Aujourd'hui, il n'y a plus grand chose qui offusque qui que ce soit.» Là encore on témoigne de l'évolution des idées et des comportements.

Il ne reste que quelques sujets tabou. L'homosexualité de certaines vedettes, et encore. Et puis le sida, la grande peur de notre fin de millénaire. «Il n'y a plus que des sujets à controverse. Les vrais scandales n'existent plus.»

Le plus grand problème d'*Échos Vedettes*, par les temps qui courent, c'est qu'à peu près tout le monde imite la formule qui a fait sa fortune. Les «nouvelles artistiques» (ou ce qui en tient lieu) se trouvent partout, comme les faits divers, les potins et les médiocrités qui constituent le lot quotidien de notre société hyper-médiatisée, bavarde, qui prend maintenant les vessies du domaine privé pour les lanternes du domaine public.

La grille horaire de la bande AM est bourrée d'émissions calquées sur le vénérable modèle. Marie-France Bazzo en fait son beurre sur les ondes de Radio-Canada. Le défunt magazine *MTL* ouvrait toujours ses numéros avec des ragots du milieu. Le *Journal de Montréal* consacre périodiquement ses manchettes à Marjo qui patine avec les Ice Capades. *La Presse*, avant-hier, «jouait» Diane Dufresne en manchette, pour annoncer son prochain spectacle.

«Notre principal concurrent maintenant, c'est *Voix*», tranche le plus sérieusement du monde Mme Jalbert.

INDEX

Les Actualités...A2	Éditorial.....A6
Agenda culturel...B7	Idees.....A7
Annouces classées...B2	Le Monde.....B3
Avis publics.....B4	Montréal.....A3
Culture.....B8	Mots croisés.....B4
Découvertes.....B1	Politique.....A4
Économie.....A5	Les Sports.....B6



Météo  
Ensoleillé  
Max: 28  
Détails en B2

L'ÉCONOMIE

La Royale amorce un mouvement de hausse des taux  
PAGE A-5



MONTRÉAL

Guerre des autobus à Laval  
PAGE A-3



LES SPORTS

La balle est dans le camp de Claude Charron  
PAGE B-6

## Jean Drapeau sort de l'ombre

*L'ex-maire livre un vibrant plaidoyer appuyant la candidature de Québec à la présentation des Olympiques de 2002*

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

L'ex-maire de Montréal, Jean Drapeau, est sorti de l'ombre et de son mutisme médiatique hier pour mousser publiquement la candidature de Québec pour l'obtention des Jeux olympiques d'hiver de 2002.

Dans une lettre publiée dans la dernière

édition de la revue *Forces*, l'ex-maire de Montréal fait un vibrant plaidoyer en faveur de l'olympisme et de la candidature de la Vieille capitale pour y accueillir les Jeux d'hiver du prochain millénaire.

Dans une entrevue accordée hier au *DEVOIR*, l'ex-maire Drapeau a dit rompre avec sa consigne du silence parce que le dossier des Jeux d'hiver de Québec «n'était pas une affaire politique».

«Tous les gouvernements sont impliqués dans ce dossier. C'est une affaire mondiale», a-t-il soutenu, se défendant de n'avoir aucun autre parti pris que celui de l'olympisme pur et dur.

«Je ne pouvais ne pas le faire. Si je ne l'avais pas fait, on me l'aurait reproché», a fait valoir l'ex-maire de 77 ans, resté bien discret depuis son retour de Paris en 1991 où il fut ambassadeur du Canada à l'UNESCO.

C'est à l'invitation de l'éditeur de la revue *Forces*, M. Marcel Couture, que le maire Drapeau a accepté de faire publier une lettre intitulée «Renouer avec l'idéal olympique».

Resté à l'abri des caméras depuis sa retraite parisienne, l'ex-maire dit n'avoir pourtant jamais démodé de son intérêt

VOIR PAGE A-8: DRAPEAU

## Le grand rassemblement



Le grand rassemblement de Marcel Gagnon, à Sainte-Flavie: 80 personnages de ciment et de béton, littéralement sauvés des eaux et à la recherche de la lumière. «Une oeuvre unique au monde qui attire plus de 100 000 visiteurs chaque été», dit son créateur.

## Figures mythiques à la mer

JEAN DION  
LE DEVOIR

En descendant le long du Saint-Laurent, peu après Rimouski, le citadin se dit qu'il est toujours en présence du fleuve. La rive nord, les montagnes de Charlevoix sont, après tout, encore bien visibles. Mais pour les gens du coin, c'est déjà la mer. Omniprésente, majestueuse, nourricière.

C'est là, à Sainte-Flavie, porte d'entrée de la Gaspésie touristique, que Marcel Gagnon a jeté ses figures mythiques à l'eau. À la mer. Et beaucoup ne sont pas encore revenus du spectacle.

L'histoire a commencé en 1986.

Le projet n'avait pas été longuement mûri, affirme l'artiste de 48 ans. Plutôt une impulsion. Peintre, graveur, sculpteur autodidacte, Marcel Gagnon s'amusa déjà à confectionner des statuettes de bois qu'il réunissait en «processions» lorsqu'il a eu le flash: des humains de ciment et de béton qui sortiraient de la mer et des ténèbres pour «chercher la lumière», et éventuellement la trouver.

«J'ai eu un frisson comme je n'en avais connu auparavant. J'étais très très ému», se

rappelle-t-il. C'était la naissance du *Grand rassemblement* qui, d'une trentaine de statues au départ, prendra quelques années plus tard la forme d'un défilé partiellement immergé de plus de 80 naufragés grandeur nature, adultes et enfants. S'y ajoutent maintenant des radeaux emportant sous d'autres cieux ceux qui ont eu la «révélation».

«Spirituelle» et «mystique» aux dires mêmes de son auteur, l'oeuvre n'a, en soi, aucun sens particulier, sinon celui d'une promesse de paix mondiale «qui s'en vient». C'est ce qui ferait sa force, car «chacun peut lui donner la signification qu'il désire». Le personnage principal, monté sur une sphère terrestre et faisant face à la foule, a d'ailleurs été délibérément laissé sans visage. Pour éviter qu'on l'appelle nommément Jésus, ou Mahomet, ou Bouddha...

Mais chose certaine, elle est unique au monde, dit Marcel Gagnon. «On n'a jamais vu ça. C'est une sculpture immobile, mais dont une partie apparaît et disparaît au gré des marées. C'est ça qui est capoté.» Et si elle n'est pas

VOIR PAGE A-8: FIGURES

## Québec veut diluer de 50% le programme d'orthographe du primaire

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Québec s'approprierait à donner le feu vert à un nouveau programme d'enseignement de l'orthographe d'usage, dont l'effet serait de sabrer de moitié dans le vocabulaire de base enseigné jusqu'à maintenant aux élèves du primaire.

Après trois années de consultation, le nouveau programme a franchi tous les méandres administratifs et vient d'atterrir sur le bureau de la ministre de l'Éducation, Mme Lucienne Robillard, qui doit en dévoiler le contenu l'automne prochain.

Mais de l'avis de deux chercheurs dont les travaux sur l'orthographe étaient publiés hier dans *LE DEVOIR*, cette réforme prend parti pour une liste de vocabulaire «minimale» et fait fi de celles utilisées jusqu'ici dans l'enseignement.

«C'est comme si le ministère n'avait pas confiance en

son propre système. Il prépare un programme avec une liste diminuée de 50%», affirme le chercheur Robert Préfontaine qui multiplie les études sur le vocabulaire des jeunes depuis 1970.

Les récentes recherches de MM. Préfontaine et Sylvio Richard concluent notamment que les écoliers du primaire de 1992 ne sont pas plus cancrés en orthographe d'usage que ceux de 1940 ou 1970.

Les chercheurs sonnent par contre l'alarme en ce qui a trait à l'orthographe grammaticale relative à l'accord des genres et des verbes.

Une copie du projet de programme obtenue par *Le Devoir* confirme l'intention du MEQ de ramener de 3000 à 1400 mots le vocabulaire de base enseigné aux élèves du primaire.

Depuis 1979, le programme de français du ministère se fondait sur des «listes de base» contenant environ 3000 mots et sur les échelles orthographiques de Préfontaine (1972), et de l'auteur belge Dubois-Buyse, largement utilisées dans toute la francophonie.

Par souci de modernité, le ministère de l'Éducation a confié à un chercheur la tâche de confectionner une liste de vocabulaire remaniée. Les échelles de difficulté des mots, c'est-à-dire l'année scolaire durant laquelle les élèves seront mis en contact avec ces mots, ont aussi été révisées.

Après avoir été consultés par le MEQ, les chercheurs Préfontaine et Richard estiment qu'il n'y a pas lieu de revoir ces listes. Surtout pas, à la baisse.

«Plus l'enfant va acquérir des mots très tôt, plus il maîtrisera l'orthographe. Il faut faire l'effort de mettre les élèves en contact avec le plus large vocabulaire de base possible. Pas le limiter», affirme M. Préfontaine.

Ce dernier craint que les récents déboires des élèves

VOIR PAGE A-8: ORTHOGRAPHE

## Négociations avec les cols blancs

### Montréal claqué la porte

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

La Ville de Montréal vient de se retirer des négociations avec ses cols blancs. A trois jours de l'ultimatum qu'elle a elle-même fixé, la Ville a été incapable de conclure une entente avec le Syndicat des fonctionnaires qui représente 5500 employés.

La sortie de la Ville qui est survenue lundi soir vers 21h, a été qualifiée de «spectaculaire» par le président des cols blancs, Georges Bazinet. «La Ville s'est retirée du dossier, mais je pense que ce n'est qu'un repli stratégique», explique-t-il.

Le négociateur en chef à la Ville de Montréal, Michel Brousseau, nie qu'il y ait eu des éclats. «Comme dans toutes négociations, il y a des moments difficiles. Ça s'est fait dans un climat qui permet de croire que nous allons nous rassembler. J'insiste, il ne s'agit pas d'une rupture», ajoute-t-il.

M. Brousseau refuse toutefois d'expliquer les éléments qui achoppent dans le dossier. Le représentant syndical indique quant à lui, que Montréal refuse les baisses réclamées. M. Bazinet laisse entendre que la Ville

VOIR PAGE A-8: MONTRÉAL

## Parizeau: en italien, en espagnol, ou en anglais...

*Armé de traducteurs, le chef péquiste rencontre la presse «ethnique»*

MARTINE TURENNE  
LE DEVOIR

Jacques Parizeau s'était armé de deux traducteurs, hier, lorsqu'il a affronté la presse «ethnique» de Montréal, dans un hôtel du quartier chinois. Giuseppe Sciortino et Carmen Sabag-Vaillancourt, membres du conseil exécutif, étaient prêts à répondre en italien ou en espagnol, et tous les autres, en anglais.

Mais c'est en français, et en français seulement, que s'est déroulée cette rencontre cordiale, voire amicale, où journalistes italiens, libanais, juifs, maghrébins, haïtiens ou roumains québécois ont interrogé le leader péquiste sur les questions qui les préoccupent.

Que pensez-vous de Fidel Castro? a demandé le correspondant latino-américain d'*El Popular*. Et de Salvador Allende? L'italien sera-t-il inscrit au programme des écoles dans un Québec indépendant? a demandé le représentant du *Corriere Italiano*. Que faites-vous pour ap-

VOIR PAGE A-8: PARIZEAU

## • LES ACTUALITÉS •

# Le service des garderies reste de loin le parent pauvre du système social québécois

### Le Conseil de la famille dresse un sombre bilan de la politique de garde à l'enfance

MARTINE TURENNE  
LE DEVOIR

Le gouvernement québécois n'a pas fourni les montants d'argent promis aux services de garde. Près de 95 millions\$ n'ont pas été alloués aux garderies, ce qui représente 20% du budget global de 500 millions\$ accordé depuis 1988.

Résultat: cinq ans après l'énoncé québécois en matière de politique de garde à l'enfance, il y a toujours pénurie de places disponibles, les services de garde restent très coûteux pour les familles, leur qualité est des plus inégales, bref, le service de garde à l'enfance reste, et de loin, le parent pauvre du système social québécois.

C'est ce qui ressort du bilan rendu public hier par le Conseil de la famille, qui y allait de plusieurs dizaines de recommandations touchant l'accessibilité des services de garde, sa qualité, et son financement.

De «bonnes» recommandations, a répli-

qué la ministre déléguée à la famille, Violette Trépanier, «mais réalisables dans un monde idéal», a-t-elle ajouté, ou en tout cas, dans un monde où la conjoncture économique est moins désastreuse. Québec doit faire face à une situation économique difficile, dit-elle, et il est illusoire de croire que l'on peut mettre en application toutes les mesures recommandées par le Conseil de la famille. «En tout cas, je ne peux pas m'engager.»

Quant à l'argent promis et manquant, Violette Trépanier rejette la faute sur Ottawa. «L'énoncé publié en 1988 tenait compte de la contribution du fédéral. Or, Ottawa s'est complètement désengagé du dossier et il a fallu reviser à la baisse les montants alloués aux garderies.» Plus de 187 millions\$ ont été consacrés cette année aux services de garde, c'est près du double de 1989. «Et dans un contexte économique difficile, l'effort est tout de même là.»

Bernard Fortin, président du Conseil de la famille, a avoué hier que les chiffres n'étaient

pas tout à fait son élément. «On nous demande de déterminer ce qui serait le mieux pour la garde des enfants, et nos recommandations vont dans ce sens. Mais nous ne sommes pas un conseil économique.»

Le Conseil de la famille a identifié plusieurs lacunes dans les services de garde actuellement disponibles au Québec.

#### Accessibilité aux services

Il y a d'abord l'accessibilité aux services qui n'est pas toujours chose acquise. Sur les 600 000 enfants qui ont besoin d'être gardés et surveillés, seulement 15% d'entre eux peuvent bénéficier de services de garde «régis», c'est-à-dire reconnus par Québec. Il y aurait pénurie d'au moins 3000 places à court terme, et des «besoins réels» pour au moins 125 000 autres enfants. La demande est criante pour les bébés de moins de deux ans, et en particulier pour les pouspons. «Nous avons fait un effort sérieux pour les bébés, assure la ministre Trépanier, en octroyant

aux garderies qui désirent développer des places-pouspons une subvention de 6,45\$ par jour.»

Quant aux autres groupes d'âge, la ministre souligne que son gouvernement s'engage à développer 60 000 places supplémentaires d'ici 1996, «ce qui répondra à 85% de la demande.» Pour les autres, ajoute-t-elle, les sondages démontrent que plusieurs parents préfèrent faire garder leurs enfants à la maison ou chez des parents. Il faut donc s'adapter aussi à cette clientèle.

Pour faire face à l'actuelle pénurie, le Conseil de la famille recommande plus de souplesse dans l'application des lois existantes, notamment pour les services de garde en région où les besoins diffèrent de ceux de la grande ville.

Mais tout cela doit se faire sans compromettre la qualité des services offerts, précise le Conseil, qui doit demeurer l'objectif suprême. L'éveil et la socialisation des tout-petits doivent se faire dans un cadre sécuritaire et

de bonne qualité. On recommande à ce sujet de meilleures conditions de travail pour les travailleurs en garderie, dont le salaire moyen est d'environ 9,81\$ de l'heure, ce qui ne constitue pas la meilleure des motivations.

Le Conseil suggère aussi d'assouplir les conditions d'admissibilité au programme d'exonération d'impôt et d'aide financière, afin d'aider les familles à revenus faibles ou moyens à faire garder leurs petits sans frôler chaque semaine la faillite personnelle.

Une suggestion jugée cependant «trop onéreuse» par la ministre Trépanier. «Il y a des limites, a-t-elle dit, à ce que le gouvernement peut déboursier.»

Mais Bernard Fortin croit que le gouvernement de Québec est à la mesure de l'intérêt accordé aux services de garde. «Lorsqu'il manque des places dans les cégeps, comme on l'a vu l'an dernier, on en crée. Argent ou pas. Ça devrait être la même mentalité qui régit les services de garde à la petite enfance.»



La caféine et le sucre aggraveraient la fatigue.

PHOTO ARCHIVES

## La tasse de café accroît la fatigue

Toronto (PC) — Les congressistes de l'American Psychological Association ont appris, hier, que la tasse de café et la tablette de chocolat ne font qu'accroître la fatigue, une fois passé le court moment de stimulation fourni par la caféine et le sucre.

La caféine et le sucre aggravent la fatigue et la dépression, a souligné M. Kelly Krietsch, qui est professeur de psychologie à l'université Northern Arizona.

Le professeur Krietsch a raconté qu'il a fait une expérience avec 17 personnes pendant un mois. La fatigue baissait rapidement dans le groupe qui suivait un régime faible en sucre et élevé en féculents (comme les pâtes), mais augmentait chez ceux qui prenaient beaucoup de sucre et peu de féculents.

Les chercheurs doivent reconnaître, d'un autre côté, qu'ils ignorent pourquoi la caféine et le sucre ont des effets tellement déprimants. M. Krietsch a émis l'hypothèse

que le cerveau et le métabolisme du corps pouvaient avoir un rôle à jouer, mais il a déclaré qu'il faudra sans doute encore une décennie de recherche avant de résoudre le mystère. Une chose est certaine, cependant. C'est que la fatigue dépend plus de la façon dont le corps est traité que de la maladie ou du manque de sommeil.

«Vous pouvez penser que la fatigue a un facteur organique, mais ce sont plutôt des facteurs de genres de vie qui peuvent contrôler le stress», a déclaré M. Larry Christensen, de l'université Texas A and M.

C'est rendre le stress pire que de recourir au café et au sucre et de ne pas faire d'exercice, a renchérit M. Robert Thayer, de l'université California State.

Lorsque la fatigue se fait sentir, vers le milieu de l'après-midi, a-t-il dit, il est mieux de faire une promenade d'une dizaine de minutes que de boire du café et manger du chocolat.

## L'euthanasie serait pratiquée quotidiennement au Canada

Calgary (PC) — L'euthanasie est pratiquée quotidiennement au Canada mais les médecins ont peur d'en parler ouvertement, a affirmé un médecin devant les délégués au congrès annuel de l'Association médicale canadienne, hier.

Le docteur Ted Boadway, de Toronto, a dit avoir une impression «d'irréel» en entendant ses collègues débattre de l'éthique de l'euthanasie, qui consiste à mettre fin à la vie d'un patient.

Des médecins le font quotidiennement, a soutenu le Dr Boadway, qui est directeur des politiques de santé de l'Association médicale ontarienne.

Le Code criminel stipule qu'un médecin qui pratique l'euthanasie pourrait être accusé de meurtre, mais on croit qu'aucune accusation de cette nature n'a jamais été portée au Canada.

Le Dr Boadway a expliqué que les médecins hésitent à se prononcer en faveur de l'euthanasie parce qu'ils «seront inévitablement comparés aux Nazis». L'un des premiers gestes posés par les Nazis à leur arrivée au pouvoir en Allemagne fut de légaliser l'euthanasie, et la pratique servait à tuer des milliers de personnes handicapées.

La plupart des médecins qui ont pris la parole au cours du débat se sont déclarés opposés à l'euthanasie. Certains ont soutenu qu'elle pourrait conduire à des abus, et que la vie de patients pourrait être abrégée contre leur gré.

Mais un sondage effectué dans l'anonymat, par courrier, auprès des médecins canadiens, révèle un tout autre portrait de l'opinion qui pré-

vaut au sein de la profession médicale.

Un peu plus de 60 pour cent des médecins qui ont répondu au sondage se sont dit favorables à une forme d'euthanasie légale.

Vingt-huit pour cent des médecins ayant répondu aux questions étaient en faveur de la décriminalisation du suicide commis avec l'aide d'un médecin, à condition qu'une loi soit adoptée pour empêcher les abus.

Mais on ne précisait pas quel serait le fonctionnement d'une telle loi. Les opposants soutiennent qu'il est extrêmement difficile d'empêcher de tels abus, une fois que le principe de l'euthanasie a été accepté.

Près de 65 pour cent des médecins ayant participé à l'enquête ont dit que les requêtes de patients réclamant l'aide du médecin pour se suicider seraient moins nombreuses si les patients en phase terminale obtenaient des soins palliatifs adéquats, et notamment une atténuation de leurs douleurs.

L'enquête n'était pas considérée comme un sondage scientifique. Moins de 1000 des 44 000 à 45 000 médecins canadiens y ont répondu. On n'a pas non plus fourni de marge d'erreur.

Le président du comité d'éthique de l'Association médicale Noel Doig a indiqué que celle-ci prendra position sur l'euthanasie, mais que cela prendra au moins un an. L'association tiendra compte de plusieurs facteurs, dont le verdict que rendra la Cour suprême du Canada dans la cause de Sue Rodriguez, atteinte d'une maladie fatale, et qui réclame le droit à l'assistance d'un médecin pour mettre fin à sa vie.

## Les Canadiens en faveur de cours obligatoires pour les chômeurs

Ottawa (PC) — Un sondage d'opinion a montré que 71% des Canadiens interrogés seraient en faveur de cours obligatoires pour les chômeurs de moins de 25 ans qui veulent recevoir des prestations.

Seulement 28% croient que l'aide gouvernementale est un droit qui ne devrait être lié à aucune obligation.

Quatre mois après le sondage de Decima Research, effectué en août 1992, des groupes témoins ont été

formés à Moncton (Nouveau-Brunswick), Nanaimo (Colombie-Britannique), Sudbury (Ontario), Trois-Rivières (Québec) et Moose Jaw (Saskatchewan).

La majorité de ces gens ont émis l'opinion que les bénéficiaires d'assistance sociale devraient faire du bénévolat ou des travaux communautaires.

Pour ce qui est de l'assurance-chômage, ce serait, selon eux, un «droit» auquel ils ont contribué.

**Les Centres jeunesse de Montréal**

**Les enfants et les jeunes en difficulté ainsi que leur famille: au coeur de notre intervention**

**Les Centres jeunesse de Montréal** est une nouvelle organisation née de l'unification, sous un même conseil d'administration, de dix centres de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation: *Boscoville, Carrefour des Jeunes, La Cité des Prairies, La Clairière, Dominique-Savio-Mainbourg, Habitat Soleil, Marie-Vincent, Mont St-Antoine, Rose-Virginie Pelletier, Villa Notre-Dame-de-Grâce*; d'un centre de réadaptation pour mères en difficulté d'adaptation: *Rosalie Jetté* et du *Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse*.

**Les Centres jeunesse de Montréal** dessert la population francophone et allophone de l'île de Montréal et offre les services suivants:

- la protection de l'enfance et de la jeunesse
- l'aide aux jeunes contrevenants
- le placement d'enfants en milieu substitut
- l'adaptation, la réadaptation et l'intégration sociale
- l'urgence sociale
- l'adoption, les antécédents biologiques et les retrouvailles
- l'expertise à la Cour supérieure
- la médiation familiale

**Séances du conseil ouvertes au public**

Les séances du conseil d'administration des Centres jeunesse de Montréal sont ouvertes au public. Elles se tiennent les mardis à 18h30 à la salle Jean-Pierre Sénécal, au siège social situé au 4675, rue Bélanger Est à Montréal (Québec), H1T 1C2.

Dates des prochaines séances du conseil:

• 31 août 1993	• 15 février 1994
• 28 septembre 1993	• 15 mars 1994
• 26 octobre 1993	• 12 avril 1994
• 23 novembre 1993	• 10 mai 1994
• 14 décembre 1993	• 21 juin 1994
• 18 janvier 1994	

On peut rejoindre **Les Centres jeunesse de Montréal** au numéro de téléphone suivant: 593-3979 ou par télécopieur: 593-3982

Après les neuf accidents survenus entre 1988 et 1990

## Bouliane s'attaque aux ultra-légers

Québec (PC) — Le coroner Marc-André Bouliane est convaincu que les neuf accidents d'avions ultra-légers survenus au Québec entre 1988 et 1990 auraient pu être évités si ces appareils avaient été assemblés et vérifiés par des personnes compétentes. Il souligne également le manque de qualifications et d'expérience des pilotes, âgés de 21 à 63 ans, ainsi que la témérité. Ces accidents ont fait 13 victimes.

Ainsi, dans l'accident survenu le 20 avril 1990 au lac Long, dans Charlevoix, l'enquête a démontré que le pilote, Christian Girard, souffrait d'un handicap sérieux à la jambe et au coude, susceptible de nuire à la conduite sécuritaire d'un aéronef et qu'il a fait une fausse manoeuvre.

Un autre pilote expérimenté avait même dit à son coéquipier, Pierre Dufour, décédé dans le décrochage de l'avion, de ne pas embarquer avec M. Girard. Dans celui de Saint-Edouard-sur-le-Richelieu, le pilote de 38 ans a décollé en pleine intempérie.

Un autre, décédé à Saint-Christophe d'Arthabaska, a fait des modifications majeures à son ultra-léger, sans tenir compte des trois accidents qu'il avait subis auparavant en plein vol. A Saint-Lambert de Lévis, un pilote-élève de 41 ans a décollé sans autorisation, a trop poussé son appareil sous-équipé et a chuté.

L'industrie de l'aviation ultra-léger est en plein essor et la réglementation aérienne n'exige pas de certificat de navigabilité pour les ultra-légers; les normes sur la qualité des matériaux devant être employés

pour leur construction sont inexistantes. Le coroner trouve donc le principe d'autorégulation dans l'aviation ultra-léger (promotion du sens de la discipline chez les pilotes qui se contrôlèrent eux-mêmes) prôné par Transports Canada n'est pas sécuritaire et que cette série d'erreurs humaines le démontre.

«Si l'on veut permettre aux utilisateurs d'ultra-légers de transporter des personnes et d'avoir accès aux zones d'espace aérien contrôlé, il faut un contrôle par un tiers indépendant», précise-t-il.

Il recommande donc que la formation comporte un nombre d'heures suffisant pour permettre à Transports Canada de s'assurer des habiletés et de la compétence des pilotes, que l'examen médical requis pour l'obtention d'une licence de pilote soit plus poussé et que les cours comportent une formation en situation d'urgence.

Il demande au fédéral de prévoir qu'un tiers indépendant procède à l'inspection des avions avant et après leur assemblage, que l'énoncé de conformité soit signé par ce tiers et non par le propriétaire de l'appareil, qu'aucune modification ne soit apportée à l'avion sans l'approbation du constructeur et la vérification du tiers indépendant, et qu'une inspection annuelle soit faite.

Enfin, il suggère au Bureau de la sécurité dans les transports de réviser son processus d'enquête pour être plus exigeant dans la cueillette d'information et l'expertise médicale.

LE DEVOIR

ciel 98.5



### Concours Destination Québec

Cet été, visitez Québec

Consultez chaque vendredi notre page «Destination Québec» et participez à notre concours.

15 prix à gagner

**1<sup>er</sup> prix :** Un forfait dîner, spectacle, hébergement d'une fin de semaine au Théâtre Capitoile de Québec, avec, en plus, une sérigraphie du peintre québécois Jean-Pierre Séguin (édition spéciale de la Biennale d'Alma).

Valeur du 1<sup>er</sup> prix: 1 100 \$

**2<sup>e</sup> prix :** un forfait d'une fin de semaine à l'Auberge La Camarine comprenant l'hébergement et le transport par Tilden, en plus d'une sérigraphie du peintre québécois Pierre Ayot (édition spéciale de la Biennale d'Alma).

Valeur du 2<sup>e</sup> prix: 700 \$

**3<sup>e</sup> prix :** Une sérigraphie de la peintre québécoise Françoise Lavoie (édition spéciale de la Biennale d'Alma).

Valeur du 3<sup>e</sup> prix: 300 \$

**Douze autres prix :** Le Guide de voyage Ulysse : «Québec nuit et jour».

Valeur des autres prix: 12 \$ chacun

THÉÂTRE CAPITOILE

Auberge La Camarine

TILDEN



Pour participer à ce concours, remplissez le coupon de participation ci-dessous et retournez-le à :

CONCOURS DESTINATION QUÉBEC  
LE DEVOIR, 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3A 3M9

#### COUPON DE PARTICIPATION

Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_

Le tirage aura lieu le 3 septembre 1993. Les gagnants et les gagnantes seront avisés(e)s par la poste. La valeur totale des prix attribués est de 2 245 \$.

# LE DEVOIR

# MONTREAL

## La course à la mairie de Laval se transforme en guerre des autobus

Le président de la Société de transport attaque Jean Rizzuto

LAURENT SOUMIS  
LE DEVOIR

À 75 jours des élections municipales du 7 novembre, la surenchère verbale des dernières semaines montre que le transport en commun compte parmi les principaux enjeux de la campagne électorale à Laval.

En tout cas, la campagne prenait hier l'allure d'une guerre des autobus alors que la Société de transport (STL) annonçait l'ouverture de trois circuits, en coupant l'herbe sous le pied au principal candidat de l'opposition qui en promettrait un nombre identique il y a deux mois. C'est à qui fera rouler les autobus le plus vite.

Le président de la STL, M. Jean-Jacques Beldi s'est en outre attaqué hier au candidat Jean Rizzuto en lice contre le maire Gilles Vaillancourt.

Il a accusé l'aspirant-maire de «répandre des faussetés en public» et de se livrer à «des comparaisons archi-boiteuses» concernant la performance et le coût des services offerts par la société lavalloise.

À la fin de juin dernier, M. Rizzuto avait soutenu que le service lavallois coûtait 25% plus cher par voyageur (36% par km parcouru) que celui offert à Mississauga, un ville

comparable pour le kilométrage et le volume de passagers.

Hier encore, le président de la STL a soutenu que Laval ne pouvait être comparée à Mississauga desservie par huit stations du réseau de trains Go Transit.

M. Beldi a toutefois reconnu que les tarifs lavallois sont élevés: 2,60 \$ le passage comparé à 1,75 \$ sur l'île de Montréal qui, a-t-il précisé, jouit d'une plus forte densité de population.

Malgré tout, la STL, qui s'est engagée dans un processus de consultation des usagers, soutient que 95% des Lavallois résident à moins de 0,5 km (5 à 7 min. de marche) du réseau.

De plus, plaident-elle hier, 80% des usagers utilisent la carte régionale de transport vendue au même prix que sur la rive sud. A peine 20% des voyageurs acquittent leur droit de passage en monnaie sonnante ou avec des billets achetés à l'avance.

En cette année électorale, M. Beldi a écarté toute nouvelle hausse tarifaire.

L'an dernier, la STL a enregistré un surplus de 162 000 \$ sur un budget de 61,8 millions \$, notamment grâce à un

remboursement de 300 000 \$ de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST).

En plus d'asticoter l'adversaire de son maire, le président Beldi a défendu le projet de prolongement du métro à Laval jugé prioritaire par rapport à celui des trains de banlieue.

### Économies annuelles

Grâce au rabattement de l'achalandage, une seule station de métro procurerait des économies annuelles de 2 millions \$ à la STL qui assume actuellement le transport des passagers jusqu'à la station Henri-Bourassa, de l'autre côté de la Rivière-des-Prairies.

En avril dernier, le maire Vaillancourt avait soutenu au DEVOIR qu'il détenait une garantie du bureau du premier ministre pour le début des travaux dès l'automne.

L'assurance affichée par le maire avait déclenché l'ire de la députation libérale provinciale et celle de la ministre responsable de l'île, Mme Lise Bacon, qui dit préférer le train de banlieue.

C'est pourquoi la STL revenait à la charge hier pour soutenir que le train ne profiterait qu'aux 7% de sa clientèle qui se rendent quotidiennement au centre-ville de

Montréal.

En revanche, une large part des usagers se déplace vers la ceinture nord de l'île de Montréal déjà desservie par le métro.

La STL a fourni hier ces précisions à l'occasion de l'annonce de trois nouvelles dessertes qui débiteront samedi prochain.

Le circuit 53 est prolongé dans sa partie ouest vers Saint-Eustache; le 42, de St-Vincent-de-Paul à St-François. On implante un nouveau circuit, le 64, dans le secteur sud de Chomedey.

La STL entend réduire à un nombre maximal de correspondances dans la plupart des déplacements sur l'île pour réduire de 15 à 45 minutes le temps d'attente des voyageurs.

Les changements qui toucheront 22 000 foyers devraient générer annuellement 320 000 déplacements supplémentaires et être financés par des revenus additionnels de 600 000 \$.

«C'est une aspirine pour guérir un cancer, commentait hier le candidat Rizzuto. La STL a mis cinq ans pour modifier trois circuits.»

## Choquette candidat pour «restaurer la crédibilité de Montréal»

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

C'est dans une salle exiguë, sans circulation d'air, qu'une quarantaine de personnes se sont entassées hier pour accueillir Jérôme Choquette, candidat dans la course à la chefferie du Parti civique de Montréal.

La plupart des supporteurs présents étaient associés de près ou de loin au mouvement anti-taxes lancé au printemps dernier contre l'administration du maire Jean Doré. Une commerçante du boulevard Saint-Laurent, Josée Tavormina, est l'une de ceux qui sont venus donner leur appui à M. Choquette.

«Il a beaucoup d'expérience. Il a fait ses preuves. Avec lui, on sait que les dépenses à l'hôtel de ville vont être coupées», explique Mme Tavormina qui songe elle-même à être candidate pour le Parti civique dans son district de la Petite Italie.

La course au leadership au Parti civique se déroule actuellement avec M. Choquette et le criminaliste, Clément Bluteau, qui a annoncé sa candidature le mois dernier. D'autres personnalités publiques sont présentées comme d'éventuels candidats, dont Claude Beauchamp, Nycol Pageau-Goyette et Yvon Lamarre. Ces derniers ont jusqu'au 8 novembre prochain pour poser leur candidature.

L'ancien maire d'Outremont et ministre de la Justice sous le premier cabinet de Robert Bourassa, a profité du lancement officiel de sa campagne pour vilipender l'actuelle administration municipale. «Il faut restaurer la crédibilité de Montréal comme ville dynamique et accueillante, déclare-t-il. On assiste actuellement à une dé-

moralisation et à une démobilitation des Montréalais. Devant les carences administratives à l'hôtel de ville, j'ai senti le devoir de retourner sur la scène publique.»

Selon Jérôme Choquette, le RCM manque de discernement dans sa gestion des affaires municipales. M. Choquette souligne notamment l'octroi de 300 000 \$ à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain pour que celle-ci soumette une proposition quant à la gestion du stationnement sur le territoire de Montréal, proposition dans laquelle elle sera partie prenante. «Le RCM achète-t-il son élection?», questionne M. Choquette.

Ce dernier parle également de «déroute et dérive des politiques» dans le dossier de l'incinérateur de Montréal-Est. «Comment se fait-il que le maire Doré n'a pas réussi à s'entendre avec les villes autour? Montréal a toujours été à part», ajoute-t-il.

Quant à la volonté du RCM d'enchâsser dans la Charte de la Ville, un rôle accru pour les comités-conseils d'arrondissements, M. Choquette affirme qu'«on va assister à la dilution des pouvoirs du Conseil municipal». «Cela démontre la faiblesse philosophique et politique de ceux qui nous gouvernent», ajoute-t-il.

Appelé à commenter la candidature de M. Choquette à la tête du parti qu'il a fondé et dirigé jusqu'en 1986, l'ex-maire Jean Drapeau s'est borné à dire qu'il ne s'occupe actuellement que de ses «affaires». «Depuis que je suis parti, j'ai fermé la porte derrière moi», a-t-il précisé. Quant à l'actuel chef du Parti civique, Pierre Gagnier, il s'est limité à dire que «Jérôme Choquette est un bon candidat».

## Le Front national traverse l'Atlantique

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

«Au Québec, les libertés fondamentales n'existent pas», accuse Roger Alacoque, porte-parole du Cercle national des Français résidant à l'étranger, dont des Montréalais veulent empêcher de mousser les idées d'extrême droite.

En effet, la Coalition contre la présence du Front national et la montée de l'extrême droite entend ne pas laisser le Front national français, dont le Cercle est l'aile canadienne, «répandre ici ses idées destructrices, surtout en pleine période électorale», peut-on lire dans un communiqué émis par la Coalition.

C'est que lors du congrès de l'Association des grandes métropoles (Métropolis) qui aura lieu à Montréal du 21 au 24 septembre, trois représentants du Front national français, Jean-Yves Le Gallou, Pascal Delmas et Jacques Dore, traverseront l'Atlantique pour assister à l'événement et en profiteront pour faire de la propagande lors d'une assemblée prévue pour le 22 septembre.

Dans une lettre adressée au DEVOIR, le Front national confirme que «ce voyage a, entre autres, pour but de rencontrer nos amis du Canada et adhérents du Cercle national des Français résidant à l'étranger (C.F.R.E.) et de les informer sur notre mouvement trop souvent «diabolisé».

«À moyen terme, leur présence est dangereuse, estime Bertrand Loisel, porte-parole de la Coalition contre

la présence du Front national et la montée de l'extrême droite. Ce n'est pas une question d'être paranoïaque, mais il faut marquer des points.»

Invité à commenter la présence du Front national au congrès Métropolis, le président de la Communauté urbaine de Montréal — qui organise l'événement —, Michel Hamelin, a réagi hier en spécifiant qu'il n'a «hélas, aucun contrôle» sur les participants.

Toutefois, M. Hamelin assure qu'«aucune intervention officielle de M. Le Gallou — seul délégué du Front inscrit, selon M. Hamelin —, n'est prévue dans le cadre du congrès et aucune tribune formelle ne lui sera accordée».

«Ce qui m'embête vraiment, dit M. Hamelin, c'est que ça leur donne de la publicité.»

Le Cercle national des Français résidant à l'étranger regroupe, selon M. Alacoque, 350 membres. Ses activités, pour la plupart clandestines, ont comme objectif de nourrir la philosophie d'extrême droite qui connaît ici une montée.

Il suffit de penser à la mise sur pied de deux nouveaux partis politiques, soit la Confédération des régions (COR) dans les Maritimes, et le Reform Party dans l'Ouest canadien.

Le Front national français, avec à sa tête Jean-Marie Le Pen, a fêté son vingtième anniversaire l'an dernier. Ce parti a obtenu lors des dernières élections législatives, 12,4% des voix. Ses détracteurs l'accusent de semer l'intolérance sous toutes ses formes: racisme, xénophobie, homophobie et sexisme.

## Triste anniversaire



PHOTO PRESSE CANADIENNE

L'UNIVERSITÉ CONCORDIA a suspendu ses activités, hier, afin de commémorer le premier anniversaire de la fusillade au cours de laquelle quatre de ses professeurs ont perdu la vie. Un monument à la mémoire des quatre victimes a été dévoilé. Le petit Iliia Ziogas, fils du professeur Phoivos Ziogas, l'une des victimes, et Frances Auerbach ont assisté à la triste cérémonie. Le responsable de la tragédie, Valery Fabrikant, a été condamné récemment à 25 ans d'emprisonnement.

## Lambert et Mackenzie lauréats du Prix Lescarbot

PRESSE CANADIENNE

L'architecte Phyllis Lambert, de Montréal, et M. John Mackenzie, de Toronto, sont les lauréats cette année du Prix Lescarbot, dans les catégories «mécénat» et «bénévolat», a annoncé, hier, la secrétaire d'État, ministre des Communications et ministre désignée du Patrimoine canadien, Mme Monique Landry.

Ce prix est remis par le ministère à un bénévole et à un mécène qui ont contribué de façon exceptionnelle et durable à l'enrichissement de la culture et du patrimoine canadiens.

«La contribution de ces deux Canadiens illustre bien l'importance du bénévolat et du mécénat pour l'essor du secteur culturel au pays, a déclaré Mme Landry dans un communiqué. Que ce soit sur le plan professionnel ou à titre de bénévole, le dévouement de M. Mackenzie à la cause des arts et du patrimoine témoigne d'une grande générosité et, surtout, d'un esprit d'initiative exceptionnel. La liste des nombreux organismes patrimoniaux et artistiques qu'il a dirigés fait foi de ses qualités remarquables.»

«Pour sa part, Mme Lambert n'a cessé tout au long de sa carrière de promouvoir les arts et la conservation du patrimoine bâti en milieu urbain, a ajouté Mme Landry. Ses réalisations nombreuses ont inspiré l'excellence dans le domaine de l'architecture tant au Canada qu'à l'étranger.»

Créé en 1991 dans le cadre du Programme de reconnaissance du bénévolat et du mécénat culturels de Communications Canada, le Prix Lescarbot rappelle le souvenir du premier bénévole culturel au Canada, Marc Lescarbot, qui, en 1606, monta la première représentation théâtrale au pays.

## Des colibacilles sèment la zizanie à Châteauguay

YANN PINEAU  
LE DEVOIR

Plusieurs citoyens de Châteauguay se plaignent de la nonchalance de leur municipalité dans le dossier de l'eau potable.

Des tests effectués par le ministère de l'Environnement signalaient aux autorités municipales le 16 août dernier la présence anormalement élevée de colibacilles dans l'eau potable de la ville.

D'après Mike Hackett, conseiller municipal, plusieurs citoyens se sont plaints de ne pas avoir été avertis efficacement du danger qu'ils couraient. Les colibacilles peuvent entraîner des infections intestinales ou urinaires.

Selon Sylvie Dion, citoyenne de Châteauguay, les avis publics que la municipalité est légalement tenue de diffuser dans de telles situations n'ont pas rejoint la population: «Le 20 août, j'ai appris par hasard qu'il fallait que je fasse bouillir l'eau du robinet après le passage d'un camion diffusant un message avec un haut-parleur. J'ai l'impression que tout le monde se lave les mains de ce dossier!»

De son côté, Jean-Bosco Bourcier, maire de Châteauguay, indique que ses services ont transmis dès le 17 août les avis publics à tous les médias. «Cependant, il est vrai que dans le cas de l'hebdomadaire local, un problème de date de tombée a retardé d'une semaine la publication de l'avis.»

«Mais, je tiens à souligner que nous n'avons pas attendu les résultats de nouvelles analyses avant d'avertir la population», ajoute M. Bourcier.

Pour Sylvie Dion, le problème est plus profond. Elle reproche à la municipalité d'avoir contacté des médias anglophones, ce qui limite la diffusion de l'information dans la population francophone de Châteauguay. «Ma santé n'a finalement pas été affectée par mon ignorance de la situation. Mais je trouve inadmissible d'avoir appris la contamination de l'eau cinq jours après l'annonce des résultats», conclut Mme Dion.

## Solde de complets sur mesure

à partir de 418\$\*

Le complet sur mesure Bovet: Un vêtement raffiné et distingué!

Bovet vous offre le privilège de choisir une étoffe haut de gamme parmi une superbe collection de tissus pure laine importés d'Espagne, d'Italie et d'Angleterre dans plus de 200 motifs.

Que ce soit un complet croisé ou droit, nos maîtres-tailleurs donneront à votre complet cette coupe parfaite et cette touche personnelle qui vous distingueront de la foule.

**Bovet**

\* Léger supplément pour tailles 48 et plus.

Québec: Galeries de la Capitale.....627-5730  
Place Fleur-de-Lys.....522-4057  
Place Ste-Foy.....653-6255

Montréal: 4475 bd Métropolitain Est.....374-4555  
Carrefour Laval.....687-1670  
Promenades St-Bruno.....653-5100  
Centre Rockland.....735-5441  
Galeries d'Anjou.....553-6310  
Centre Eaton.....849-9281

## LE DEVOIR

## POLITIQUE

Pour défendre le ticket modérateur dans les soins de santé

## Marc-Yvan Côté se mêlera «personnellement» de la campagne fédérale

Sainte-Foy (PC) — Le ministre québécois de la Santé défend le principe du ticket modérateur dans les soins de santé et il entend «définitivement» se mêler «personnellement» de la campagne électorale fédérale si les conservateurs de Mme Kim Campbell font de l'universalité des services de santé un de leurs thèmes électoraux.

En interview hier, M. Marc-Yvan Côté a vivement réagi au propos tenu la veille à Calgary par la ministre fédérale de la Santé, Mme Mary Collins, qu'il accuse d'être gagnée par «l'opportunisme électoral» quand elle affirme «qu'il n'y aura pas de frais d'utilisation pour les services médicaux essentiels qui sont assurés». Bien qu'il se dise «déçu», M. Côté prend avec un grain de sel cette prise de position des conservateurs compte tenu de la conjoncture pré-électorale. Il n'est guère convaincu que la campagne, même s'il y prendra une part active, permettra de faire avancer le débat: «Dans un contexte électoral fédéral, je ne suis pas très optimiste quant aux résultats concrets que ça pourrait avoir outre que d'avoir un bon discours pour le bon peuple».

N'empêche, avertit M. Côté, «dans la mesure où le fédéral maintient le C-3 (la loi pénalisant les provinces ayant recours au ticket modérateur) et qu'on coupe dans les transferts, je pense qu'il y aura sur le plan politique une bonne bagarre et

avec les libéraux et avec les conservateurs sur le plan de l'interpellation publique». Responsable de l'organisation du Parti libéral du Québec pour tout l'Est de la province, M. Côté exerce sur les militants un poids non négligeable. Hier, le ministre fédéral de la Justice, M. Pierre Blais, qui inaugurerait un chantier en sa compagnie, a voulu minimiser la portée du différend Québec-Ottawa en le ramenant au niveau de la perception.

Mais, le gouvernement du Québec répète la position du président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, voulant que les gouvernements n'aient plus les moyens de leur politique sociale, qui garantit la gratuité des soins. Le sujet pourrait être abordé aujourd'hui à Baddeck en Nouvelle-Écosse, où se tient la rencontre annuelle des premiers ministres des provinces. Toutefois, Marc-Yvan Côté ne s'attend pas à ce que le premier ministre Robert Bourassa reçoive des appuis massifs au Canada anglais, notamment des premiers ministres néo-démocrates (Ontario, Saskatchewan et Colombie-Britannique), «qui ont du chemin à faire».

Et il se l'explique ainsi: «Je comprends que si, demain, le Parti conservateur annonçait un ticket modérateur à la veille des élections, il y a un niveau de sensibilité assez important dans les provinces anglophones qui voient que les régimes de santé c'est, après les chemins de fer, ce qui unit le Canada».

## Le français de Campbell rejoindrait plus facilement les Québécois

Blais se porte à la défense de sa patronne et estime que certains mots de Lucien Bouchard sortent de La Pléiade

Québec (PC) — Le ministre fédéral de la Justice et organisateur conservateur, M. Pierre Blais, s'est porté à la défense hier de la qualité du français de sa patronne, Mme Kim Campbell, qu'on tenait de nouveau «d'assassiner en public» pour ses erreurs d'expression.

En interview, M. Blais a convenu que le premier ministre, originaire de la Colombie-Britannique, n'était peut-être pas «parfaitement bilingue» mais les Québécois se montrent compréhensifs et ils sentent qu'elle respecte leur langue, a-t-il soutenu.

«Quand vous parlez aux Québécois sur la rue, ils ont une perception de ça (son français) qui est passablement différente», affirme M. Blais en laissant entendre que les citoyens seraient plus tolérants que les élites ou même les journalistes, qui ont écrit récemment sur l'aisance de Mme Campbell à maîtriser l'autre langue officielle.

Certes, il «peut arriver» que le

chef conservateur «laisse échapper un mot» ou qu'elle ne comprenne pas bien une question qui lui est posée comme cela s'est produit le week-end dernier à Montréal.

Elle a alors dû se faire traduire à l'oreille la question en anglais par le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali.

Comme M. Boutros-Ghali, qui parle le français, l'anglais et l'arabe, Mme Campbell serait également polyglotte puisqu'elle pourrait s'exprimer, a-t-on appris pendant la campagne au leadership, en russe et en yiddish.

Selon le ministre fédéral de la Justice, à tout prendre, le français de Mme Campbell rejoindrait plus facilement les Québécois que la langue à ses yeux trop raffinée du chef du Bloc québécois, M. Lucien Bouchard.

«Il y a des mots que Lucien (Bouchard) dit en français que je ne comprends pas, qu'il sort de la collection de La Pléiade», affirme M. Blais, qui

est pourtant avocat de formation.

Selon lui, il faut communiquer avec les électeurs dans une langue simple, facile à comprendre. «Il faut être capable de parler pour que les Québécois comprennent aussi».

Les gens comprennent que Mme Campbell n'est pas parfaitement bilingue. Les Québécois savent qu'elle respecte leur langue», fait-il.

D'ailleurs, poursuit M. Blais, il faut cesser de s'arrêter à la forme et s'attarder à la substance. Ce qui compte, c'est le message, pas la façon de le véhiculer. En ce sens, Mme Campbell ne serait pas désavantagée, selon lui, dans un débat en direct à la télévision devant les Québécois Jean Chrétien ou Lucien Bouchard.

«Les gens veulent connaître les enjeux, pas qui est le plus beau, qui a la couette mieux placée sur le front», dit-il. Il trouve d'ailleurs «dépassés» les débats télévisés à l'issue desquels on identifie un gagnant et les perdants.

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

### LIBRAIRIE RENAUD-BRAY

RECHERCHE  
"LIBRAIRE D'EXPÉRIENCE"

S'adresser à Denise Dumulon  
Téléphone : 342-1516 poste 258

CARRIÈRES  
&  
PROFESSIONS  
LE DEVOIR

Tous les samedis et  
mercredis dans nos pages  
ÉCONOMIE  
985-3399 • 1-800-363-0305  
Télécopieur 985-3390

CARRIÈRES  
&  
PROFESSIONS  
LE DEVOIR

Les samedis

&

mercredis

985-3399

1-800-363-0305

Télécopieur

985-3390

### RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LAVAL

Un réseau comptant 9 conseils d'administration et regroupant 12 établissements publics, 8 établissements privés-conventionnés et une centaine d'organismes communautaires qui desservent une population de 315 000 personnes.

DIRECTEUR OU DIRECTRICE  
DE LA SANTÉ PUBLIQUE

#### Responsabilités:

Sous l'autorité de la directrice générale, vous assumerez les fonctions et les responsabilités spécifiques prévues à l'intérieur des différentes lois, dont la Loi sur les services de santé et les services sociaux, la Loi sur la protection de la santé publique et la Loi sur la santé et la sécurité du travail.

Vous aurez à planifier, coordonner, contrôler et évaluer des activités reliées au programme régional de la santé publique, à la connaissance et à la surveillance de l'état de santé et du bien-être de la population, au développement d'une expertise en prévention et promotion de la santé et du bien-être.

De plus, vous aurez à identifier les problèmes et les situations d'urgence, à proposer des priorités socio-sanitaires et à protéger la santé de la population.

#### Exigences:

- Être membre de la Corporation professionnelle des médecins du Québec;
- Avoir une formation en santé communautaire
- Posséder cinq années d'expérience dans le domaine de la santé publique, dont trois à titre de gestionnaire dans le réseau de la santé.

Classification: Classe C (en révision)

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae, au plus tard le 30 août 1993, à l'attention de Mme Lise Denis, directrice générale, Régie régionale de Laval, 4, Place Laval, bureau 200, Laval (Québec) H7N 5Y3.

### Musée des beaux-arts du Canada National Gallery of Canada

#### CONSERVATEUR EN CHEF

Le Musée des Beaux-Arts du Canada recherche un Conservateur en chef pour appuyer le Directeur dans le développement et l'implantation de politiques, de procédures et d'objectifs à long terme pour cette institution nationale. En tant que membre du Comité de gestion, le (la) candidat(e) sera responsable d'établir les priorités pour la direction des Collections et de la Recherche, en consultation avec les Conservateurs, le Chef de l'enregistrement et le Chef du Laboratoire de restauration et de conservation, qui relèvent du poste. Il (elle) apportera une direction au niveau de la recherche, du développement, de la conservation, de la documentation et de l'exposition des collections et s'assurera par sa programmation que les collections du Musée soient connues et accessibles à des publics divers.

Bilingue, ayant acquis un diplôme universitaire de troisième cycle ou son équivalent ainsi qu'une grande connaissance de l'histoire de l'art, le (la) candidat(e) idéale possèdera une expérience considérable en muséologie reliée à la conservation, la planification et l'organisation d'expositions, l'enregistrement et la conservation. Il (elle) possèdera en plus des habiletés évidentes en administration, en gestion, en finance et en organisation.

Gestionnaire de musée ayant à son actif des réalisations significatives et jouissant d'une bonne réputation dans le milieu, le (la) candidat(e) sera reconnue pour ses habiletés de communications et de négociations supérieures, ses compétences au niveau de la critique écrite ainsi qu'un dossier de publications dans un domaine d'expertise.

Veillez adresser votre curriculum vitae au plus tard le 15 septembre 1993, sous pli confidentiel, à l'attention de:

Madame Gillian Hall, directrice de la recherche

SpencerStuart

1981 avenue McGill College, bureau 1430  
Montréal, Qc. H3A 2Y1  
Télécopieur: (514) 288-4626

Le Musée des beaux-arts du Canada  
se conforme à la loi sur l'équité en matière d'emploi.

#### LA CECM RECHERCHE UN DIRECTEUR OU UNE DIRECTRICE POUR LE SERVICE DES RELATIONS INTERCULTURELLES.

Le Service des relations interculturelles compte quelque 15 employés et regroupe quatre secteurs bien spécifiques: l'accueil, les relations interculturelles, le programme d'enseignement des langues d'origine (PELO) et le dossier des agents de milieu et de liaison ainsi que le secteur de l'admission. En étroite interrelation, ces quatre secteurs rejoignent une population de plus de 15 000 élèves chaque année.

#### FONCTIONS

Sous l'autorité du directeur général adjoint aux Services éducatifs, vous assurerez la gestion des ressources humaines et la supervision de tous les programmes et activités de votre unité. Vous devrez de façon plus particulière, assurer les liaisons avec l'ensemble des communautés et organismes externes œuvrant dans le domaine de l'immigration, de l'accueil et des relations interculturelles.

#### EXIGENCES

Pour postuler, vous devez posséder un diplôme de 1er cycle (ou mieux encore de deuxième cycle) dans un champ de spécialisation approprié ainsi que huit (8) années d'expérience pertinente dont trois (3) ans comme cadre. Vous avez l'expérience de la gestion des processus complexes. Par ailleurs, vous devez être très familier avec les politiques d'immigration, la pratique des relations interculturelles, le milieu de l'éducation et avoir œuvré de façon significative à l'intégration des allophones à la société québécoise.

Notre leadership vous a amené à assumer des responsabilités sociales et communautaires. De plus, vous maîtrisez les communications orales et écrites en français, et possédez une connaissance fonctionnelle de plusieurs langues.

#### Traitement

En vertu du décret gouvernemental en vigueur au 1er juillet 1992, votre salaire se situera entre 60 473 \$ et 80 103 \$.

Toute personne répondant aux exigences du poste et intéressée à soumettre sa candidature doit le faire par écrit en y joignant son curriculum vitae au plus tard le 31 août 1993, à l'adresse suivante:

Concours — «Directeur ou directrice du Service des relations interculturelles»  
a/s Madame Sylvie Glen-Bédard, coordonnatrice  
Service des ressources humaines  
Commission des écoles catholiques de Montréal  
3737, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H1X 3B3

### Groupe adga Groupe Gestionnaires de projets Analystes seniors

ADGA (Québec) Ltée est une firme d'ingénieurs-conseils offrant des services de génie logiciel, de développement de systèmes informatiques, de gestion de la configuration, de vérification et de validation indépendantes et de consultation reliées aux systèmes électroniques. Nous sommes à la recherche de gestionnaires de projet et d'analystes d'expérience, pour œuvrer dans le cadre des activités de recherche et développement du projet INTERFACE. Ces activités sont orientées vers les systèmes de soutien à la performance.

Collaborant directement avec la direction du Projet chez ADGA, vous assurerez la planification et la gestion des ressources humaines et matérielles, de l'organisation ainsi que du contrôle de composants du Projet.

Ce défi vous permettra de mettre en pratique vos connaissances approfondies des systèmes informatiques, des technologies de prototypage virtuel, des applications multimédia et de l'ergonomie. Par ailleurs, votre bilinguisme, vos qualités de leadership et vos capacités de participer à plusieurs projets simultanément assureront votre succès.

La préférence ira aux personnes correspondant le plus fidèlement au profil suivant:

- formation universitaire et 3 à 5 années d'expérience en analyse et en gestion de projets;
- habitude des environnements utilisant les procédés de génie logiciel, des interfaces personnes-systèmes avancées, des systèmes experts, de l'apprentissage assisté par ordinateur, des méthodologies orientées-objet et des systèmes hypermédia;
- excellentes aptitudes en communication;
- expérience dans la gestion de projets de formation.

ADGA offre un programme de rémunération concurrentiel ainsi que d'excellentes perspectives d'avenir.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance avant le jeudi 2 septembre 1993, à l'attention du directeur du Projet Interface.

ADGA (Québec) Ltée

1100, boul. René-Lévesque ouest, bureau 1340

Montréal (Québec)

H3B 4N4

fax: 861-6310

Noter que, partout dans ce document, le genre masculin est utilisé de façon épigène. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Créer l'excellence par l'avance technologique  
Nous respectons l'équité en matière d'emploi



LA CECM APPLIQUE UN PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ POUR LES FEMMES ET LES COMMUNAUTÉS CULTURELLES.

#### EN BREF

#### CHRÉTIEN, LE DÉBAT ET LE VOL DE VOIX

Ottawa (PC) — Lucien Bouchard et Preston Manning sont les bienvenus au débat télévisé des chefs politiques car ils peuvent voler des voix aux conservateurs, a déclaré hier le chef libéral Jean Chrétien, sourire en coin. M. Chrétien a indiqué que le débat des chefs devrait surtout faire place aux grands partis nationaux qui ont l'intention de présenter des candidats dans chacune des 295 circonscriptions et qui ont la possibilité de former un gouvernement. Cela exclut le Parti réformiste de Preston Manning et le Bloc québécois de Lucien Bouchard. De plus, la présence de MM. Bouchard et Manning pourraient l'avantager, a avancé le chef libéral. «M. Manning enlèvera beaucoup d'appuis aux conservateurs, alors, pourquoi pas? C'est la même chose pour M. Bouchard. Donc, peut-être suis-je égoïste, mais je souhaite leur présence», a-t-il ironisé.

#### PLUS RICHE EST LA FONCTION PUBLIQUE

Ottawa (PC) — La fonction publique fédérale s'est enrichie de près de 14 000 nouveaux bureaucrates, au cours de la dernière année fiscale, soit une croissance de l'ordre de 5,6%, selon les données compilées par le nouveau ministère des Services gouvernementaux. Malgré un gel des salaires, par ailleurs, la liste de paye fédérale s'est accrue de plus de 100 millions, passant de 18,9 milliards en 1991-92 à 19 milliards en 92-93. Le ministère des Services gouvernementaux — ex-ministère des Approvisionnements et Services — est le paie-maître de la bureaucratie. Au cours de l'année fiscale qui s'est terminée le 31 mars 1992, il administrait 249 000 postes. Au cours de l'année qui s'est terminée le 31 mars 93, il en comptait 263 000, soit une augmentation de 5,6%.

#### FRICTIONS À BADDECK

Québec (PC) — Même en l'absence du gouvernement fédéral, les sujets de friction sont encore nombreux entre le Québec et les provinces voisines. Ces litiges vont faire l'objet de discussions à l'occasion de la conférence des premiers ministres provinciaux qui s'ouvre aujourd'hui à Baddeck, en Nouvelle-Écosse. Il y a d'abord la question de la mobilité des personnes. Les travailleurs de la construction d'une province ne peuvent souvent pas œuvrer dans la province voisine. En avril dernier, le Nouveau-Brunswick a décidé de prendre des mesures de représailles contre le Québec en fermant ses frontières aux travailleurs et aux produits québécois sous prétexte que les travailleurs néo-brunswickois de la construction n'étaient pas les bienvenus au Québec.



ROBIC

DEPUIS 1892

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES  
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD  
AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2  
Fax: (514) 845-7874 Tél: (514) 881-0444

La maîtrise des intangibles

LE DEVOIR

## ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
+1.79	+20.48	+32.98	+0.13	-0.60
1957.80	4112.24	3638.96	75.83	371.90

Tassé

514 879-2100

Obligations municipales 5 ans / 6 1/2%

Tassé & Associés, Limitée  
Valeurs mobilières

Depuis 1967

## Transport aérien

## L'offre d'Air Canada rejetée du revers de la main

Jean Chrétien amène le dossier dans l'arène électorale

GÉRARD BÉRUBÉ  
LE DEVOIR

Endossant les propos de Rhys T. Eytton, le conseil d'administration de PWA, société-mère de Canadien International, a rejeté hier l'offre milliardaire d'Air Canada portant sur l'acquisition des routes internationales du transporteur de l'Ouest. Au même moment, quelque 3000 employés de Canadien marchaient sur Vancouver, première d'une série de manifestations visant à forcer le gouvernement fédéral à nommer un médiateur dans l'impasse Gemini.

Cette demande a été endossée par le chef du Parti libéral, Jean Chrétien. Dans un communiqué émis par son bureau hier, l'aspirant au poste de premier ministre a effectué une sortie calculée en réclamant la présence d'un arbitre pour mettre fin à la guerre entre les compagnies aériennes.

«Les Canadiens méritent mieux que de se faire dire par leur premier ministre que le sort de milliers d'emplois devrait entièrement dépendre de la justice», peut-on lire dans le communiqué. «La politique en matière d'aviation doit être du ressort des gouvernements.»

Il y a une semaine, Air Canada a offert 200 millions\$ et la prise en charge de 8 appareils (avec sa dette afférente de 800 millions\$) pour l'achat des liaisons internationales de Canadien, confinant la filiale de PWA à un rôle de transporteur domestique puis, éventuellement, nord-américain. Cette proposition, présentée comme étant une solution permanente, privée par surcroît, aux maux affligeant l'industrie de l'aviation civile au pays, a immédiatement soulevé l'ire de Rhys T. Eytton, président du conseil, président et chef de la direction de PWA, qui a parlé de «complot diabolique» visant à sortir Canadien du marché.

Invité à analyser la proposition, le conseil d'administration de PWA a, sans surprise, endossé la position de M. Eytton. «L'offre d'Air Canada est tout à fait inacceptable. Elle serait contraire à l'intérêt des actionnaires, des créanciers, des employés et des clients» de la compagnie.

PWA s'en prend au prix de 200 millions\$ «pour des liaisons internationales qui génèrent des rentrées de 1,4 milliard\$ par an» qu'il ramène plutôt à 100 millions\$, la différence étant constituée des sommes déjà perçues sur des réservations à l'avance. Air Canada a également offert de reprendre la dette et les obligations de cession-bail «sur seulement 8 appareils, laissant à Canadien 23 appareils excédentaires sans réseau international».

En ramenant l'offre du plus important transporteur au pays au rang d'un exercice de relations publiques, le conseil de PWA a ajouté les justifications suivantes à son refus. «La société aérienne restante ne serait ni solide, ni viable financièrement, et les produits nets seraient réduits de plus de 200 millions\$ par rapport aux chiffres actuels», en raison des pertes de revenus sur le marché domestique découlant de la disparition des branchements internationaux. «Quelque 16 000 personnes perdraient éventuellement leur poste, dont 6000 dans l'immédiat.»

De plus, PWA évalue à 540 millions\$ les frais de transition pour «passer d'une société internationale à un transporteur intérieur», et ajoute que «la restructuration financière de PWA, presque achevée, s'effondrerait». «Les motifs d'Air Canada sont d'autant plus douteux qu'ils savent que nous sommes liés par une entente avec American Airlines. Nous ne pourrions donc y donner suite et ce, même si l'offre présentait de l'intérêt.»

Embourbé dans un processus légal qui n'en finit plus, PWA entend donc continuer à exercer les pressions nécessaires afin de forcer le gouvernement fédéral à sortir de son mutisme, au risque d'en faire un enjeu électoral. Incapable de se défaire de son partenariat dans le réseau Gemini, seul obstacle restant à la conclusion d'une alliance commerciale avec AMR et d'une injection de fonds providentielle de 246 millions\$, Canadien espère une intervention gouvernementale rapide amenant les deux parties à s'asseoir afin de trouver une solution au litige.

Une campagne de pétitions a déjà été entreprise dans les différents aéroports au pays, recueillant les noms des passagers, des agents de voyage et autres partisans au maintien de la concurrence dans l'aviation civile au pays. Ajoutant à l'impact de ces «tables de négociation Gemini» mises sur pied par les employés du transporteur, ces derniers étaient invités, hier, à se rendre à l'Hôtel de Ville de Vancouver, une ville qui abrite la circonscription de la première ministre Kim Campbell, et à décrier haut et fort le laxisme du fédéral dans un dossier qui s'envenime.

## En dépit des prix mondiaux très bas

## Les alumineries québécoises produisent à pleine capacité

CLAUDE TURCOTTE  
LE DEVOIR

Même avec le bouleversement des marchés et un prix mondial très bas de l'aluminium à 57 cents US la livre, les alumineries du Québec produisent toutes à pleine capacité ou presque et dégagent des bénéfices, qui ne parviennent toutefois pas à combler les déficits enregistrés ailleurs par leurs sociétés-mères.

«Les usines les plus performantes continuent d'alimenter les marchés», ont déclaré hier les porte-parole de l'Association de l'industrie de l'aluminium, formée il y a près de trois ans par les cinq producteurs primaires installés au Québec, soit Alcan, Reynolds, Aluminerie de Bécancour, Alouette et Lauralco. Cette année, la capacité de production de leurs usines dépasse les deux millions de tonnes métriques, ce qui place le Québec au troisième rang des producteurs mondiaux avec près de 11% de la capacité totale et 92% de la production canadienne.

Selon des statistiques de 1991, les États-Unis détiennent 22% de la capacité mondiale, alors que les pays de l'ex-URSS, essentiellement la Russie, en ont une part de 16%. C'est d'ailleurs l'éclatement du bloc communiste qui en bonne partie cause actuellement l'engorgement des marchés mondiaux, puisque la Russie y a déjà déversé trois millions de tonnes d'aluminium, pratique qu'elle poursuit à un rythme de un million de tonnes par année. Parallèlement à ce phénomène, plusieurs nouvelles usines modernes ont commencé à produire en Europe, en Australie et au Québec, ce qui fait qu'on se retrouve avec des inventaires énormes qu'on essaie de réduire en fermant les alumineries les moins productives, qui sont souvent les plus anciennes et les plus petites.

On a ainsi éliminé une production de 1,3 million de tonnes depuis 18 mois sur une capacité mondiale totale de 20 millions de tonnes. Mais même à cela et même si la demande n'a pas fléchi pendant la récession, l'offre est beaucoup trop grande pour soutenir les prix. Après un sommet de 1,20\$ US la livre au début de 1988, le prix de l'aluminium a chuté considérablement pour toucher un creux de 50 cents entre octobre 1992 et mars 1993.

Les nouvelles alumineries qui représentent chacune un investissement d'au moins 1 milliard\$ justifient forcément leur existence à long terme et ce ne sont pas les fluctuations du prix mondial qui a incité les cinq producteurs québécois à créer en 1990 cette Association pour qu'elle se penche sur leurs problèmes communs, qui jusqu'à maintenant ont été le dossier environnemental, l'image de l'industrie et les ques-

tions de santé et de sécurité au travail.

Chouchoutée pendant quelques années, les nouvelles alumineries ont ensuite fait l'objet de critiques, notamment en ce qui concerne les ententes particulières que certaines d'entre elles avaient avec Hydro-Québec pour leur approvisionnement en énergie. Les contribuables subventionnent ces compagnies pour la fabrication d'aluminium qui s'en va à l'étranger pour y créer des emplois là-bas plutôt qu'ici, accusaient certains.

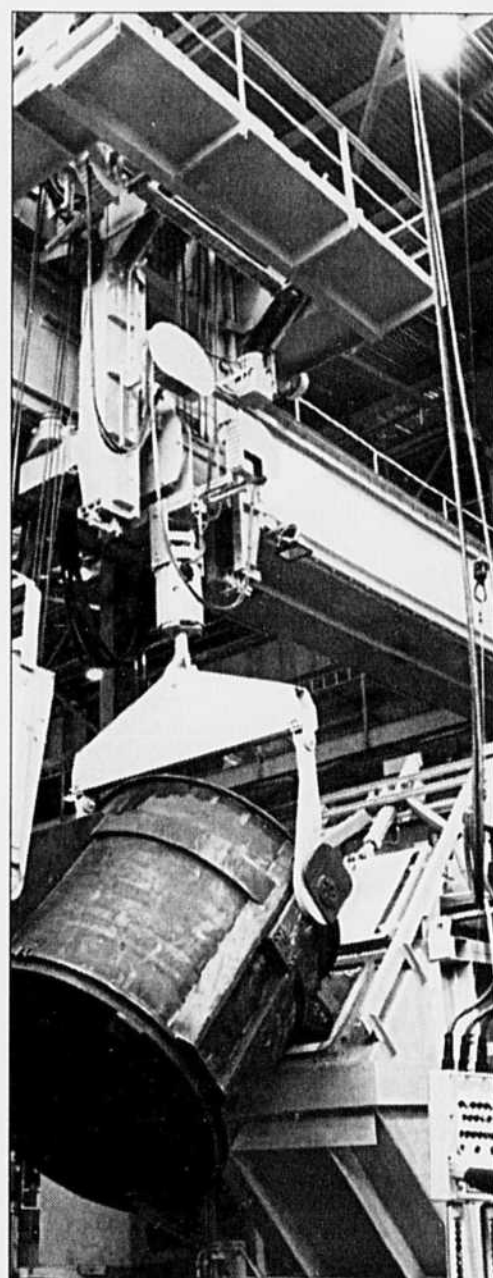
L'Association a donc commandé à la firme Secor une étude à la fin de 1992 pour avoir une vision d'ensemble de l'industrie de l'aluminium au Québec et pour montrer son importance relativement dans l'économie. Remise aux médias hier et faite à partir de données de 1991, cette étude montre que la valeur des expéditions de cette industrie fut de 2,9 milliards\$, malgré un prix fortement déprimé; plus de 81% de cet aluminium était et est encore exporté aux États-Unis. Cette année, les exportations d'aluminium représenteront 10% de toutes les exportations québécoises.

L'industrie de l'aluminium, à savoir les activités associées à l'affinage de l'alumine, à la production de l'aluminium de première fusion et à la première transformation, procurait 11 586 emplois directs en 1991 à un salaire moyen de 51 732\$ par année, soit 67% de plus que le salaire annuel moyen du secteur manufacturier québécois. Il y a en fait 10 alumineries de première fusion au Québec et 12 autres usines reliées à la première transformation qui sont installées dans cinq régions.

A cela, il faut ajouter 6000 autres emplois dans 117 entreprises spécialisées dans les activités de seconde transformation, notamment dans le domaine des transports (23%), dans l'automobile (10%), dans les contenants et emballages (22%), dans les matériaux de construction (21%) et dans le matériel électrique (10%).

Selon Secor, la valeur ajoutée apportée par l'industrie de l'aluminium à l'économie était près de deux fois plus élevée que celle de l'industrie des aéronaves, 2,7 fois plus que celle des produits pharmaceutiques et 3,5 fois plus que celle de l'automobile. Par ailleurs, on évalue à 73% la part des dépenses d'exploitation (2 milliards\$ en 1991) que cette industrie effectue au Québec, soit 1,4 milliard\$ auprès des fournisseurs (énergie, biens et services) et 600 millions\$ en salaires. En tout et partout, l'aluminium était en 1991 la source de 37 694 emplois soutenus (directs, indirects et induits) et ce serait maintenant 45 600 emplois.

Pour leur part, les gouvernements reçoivent



Les usines d'aluminium emploient environ 11 500 personnes au Québec.

PHOTO ARCHIVES

## 180 millions pour la BdeM

La Banque de Montréal a déclaré un bénéfice net de 180 millions\$ (66 cents par action ordinaire sur une base de pleine dilution) pour le troisième trimestre, portant son revenu net des neuf premiers mois terminés le 31 juillet à 508 millions\$ (1,83\$ par action), soit une hausse de 5,9% par rapport à la même période de l'an dernier. Cette progression découle de l'augmentation du volume d'affaires et de l'amélioration de la productivité. La provision pour créances irrécouvrables prévue pour l'année s'est accrue de 4% pour atteindre 675 millions\$, et les engagements de la banque relatifs aux prêts non productifs se sont accrus de 2% pour atteindre 2,11 milliards\$ au 31 juillet 1993. A pareille date, l'actif de la Banque de Montréal atteignait 110,9 milliards\$, une hausse de 5,8% par rapport à celui du 31 juillet 1992.

## Tentative de conciliation chez Héroux

GÉRARD BÉRUBÉ  
LE DEVOIR

Le conciliateur a convoqué les deux parties à une réunion, aujourd'hui, afin de débroussailler le terrain à une entente qui éviterait le licenciement du quart du personnel de Héroux. Le fabricant de trains d'atterrissage cumule les pertes et menace de recourir à la sous-traitance.

«L'exécutif syndical a beau prétendre que notre menace de couper 100 emplois est un «bluff», il reste que nous avons des obligations contractuelles à respecter, insiste Jacques L. Bonaventure, vice-président, développement corporatif chez Héroux. Notre proposition, rejetée par l'exécutif syndical, reflète notre capacité de payer et la structure de coûts dans l'industrie. Nous ne pouvons faire d'autres concessions.»

Séparé de l'usine principale, l'atelier d'usinage abrite les 100 employés menacés par la sous-traitance. Il est fermé depuis le début du conflit, soit le 5 juillet dernier.

«Nos engagements nous obligent à prendre une décision au plus tard le 1er septembre pro-

chain», a ajouté le porte-parole de l'entreprise de Longueuil, qui emploie quelque 425 personnes.

En l'absence de développement, le conciliateur dans le dossier a convoqué les deux parties à une rencontre, aujourd'hui, afin de découvrir des avenues d'entente. Le fossé est large et les principaux points de désaccord portent sur le temps supplémentaire, les congés fériés et personnels, les horaires de fin de semaine, le jumelage de machines, les salaires et les fonds de pension. Sur le plan salarial, les exigences syndicales se campent sur une augmentation annuelle de 8% tandis que la compagnie offre 4% sur trois ans assorti d'un partage des profits.

Héroux a dégagé, l'an dernier, un maigre profit de 63 000\$ sur des ventes de 100 millions\$. Cette année, après trois mois d'activités, les ventes de l'entreprise s'inscrivent en baisse de 7,1%, à 22,1 millions\$. Le premier trimestre clos le 30 juin dernier s'est soldé par une perte de 187 000\$, ou de 2 cents par action, comparativement à un bénéfice net de 376 000\$ (3 cents l'action) au trimestre comparable de 1992.

Le taux d'escompte monte à 4,9%

## La Royale amorce un mouvement de hausse des taux

ROBERT DUTRISAC  
LE DEVOIR

Tandis que la Banque du Canada haussait, hier, son taux d'escompte de 23 points de base à 4,9%, la Banque Royale faisait cavalier seul en poussant son taux préférentiel de 0,25% à 6% dès aujourd'hui.

Les autres grandes banques canadiennes ainsi que les caisses populaires Desjardins résistaient encore, hier, à suivre le mouvement initié par la Banque Royale, conservant leur taux préférentiel à 5,75%.

L'ensemble des grandes banques canadiennes avaient ramené le 9 juillet dernier leur taux préférentiel de 6% à 5,75%, son niveau le bas en 26 ans.

Le vice-président, trésorerie, Québec, de la Banque Royale, André Charbonneau, a expliqué que la banque cherchait par cette hausse à «rétablir l'écart traditionnel entre le taux préférentiel et les bons du Trésor trois mois». Cet écart est porté à 100 points de base et varie habituellement entre 75 et 125 points.

«Depuis quelques mois, plusieurs observateurs croient que le taux d'escompte est à son plus bas», a fait valoir M. Charbonneau.

Le vice-président a rappelé qu'en décembre dernier, la Banque Royale s'était distinguée en maintenant son taux préférentiel à 9% alors que les autres banques avaient haussé le leur à 9,75%.

Les taux hypothécaires de la Banque Royale demeurent pour l'instant inchangés, l'institution n'ayant pris encore aucune décision à cet égard, a indiqué M. Charbonneau.

La hausse de 23 points de base du taux d'escompte s'ajoute à celle de 47 centimes décrétee la semaine dernière afin de contrer les assauts des spéculateurs contre le dollar canadien. Ces deux augmentations d'affilée venaient à la suite de neuf semaines de baisse consécutives. Le taux d'escompte le plus bas a été atteint le 10 août à 4,2%.

Hier, le marché a été «très, très stable» au regard de la devise canadienne, a signalé Normand Faubert, cambiste à la CIBC. Le dollar a clôturé à 75,85 cents US, ne fluctuant que très légèrement dans la journée de 75,92 à 75,79 cents US. «Il est très important que le dollar se stabilise. C'est une question de crédibilité auprès des prêteurs étrangers», estime M. Faubert.

Mais le véritable mouvement dans les marchés des changes mondiaux, c'est à l'endroit du yen qu'il se manifeste. Le yen a clôturé à 103,7 yens par dollar US, ayant presque atteint le «niveau fatidique des 100 yens» la semaine dernière, a souligné le cambiste. «Le consensus dans le marché est très fort pour dire que le yen demeurera au moins à ce niveau», a-t-il noté, ajoutant que le marché diverge quant à savoir si le yen atteindra d'autres sommets historiques.

«L'élément principal de la force du yen, c'est justement la force du yen», a expliqué M. Faubert dans un élan tautologique typique des cambistes.

## Bombardier en hausse

Les revenus consolidés de Bombardier pour le semestre clos le 31 juillet 1993 se sont chiffrés à 2,1 milliards\$, en hausse de 10,5% par rapport à la même période en 1992. Le bénéfice net atteint 78,4 millions, ou 50 cents par action, comparativement à 62,4 millions\$ (40 cents l'action) un an plus tôt. Les gains enregistrés sont redevables essentiellement au Groupe produits de consommation motorisés avec, en tête, les motomarines.

## INFORMATIQUE

## L'avenir selon Bill Gates...

ANDRÉ SALWYN  
COLLABORATION SPÉCIALE

A Toronto la semaine dernière, Bill Gates — le grand visionnaire et créateur du logiciel intégrateur Windows — a bien voulu donner un aperçu de ce que, selon lui, l'avenir nous réserve en informatique.

Et c'est un avenir de grandes avenues électroniques auxquelles on accédera grâce à un ordinateur personnel que l'on pourra éventuellement transporter dans sa poche.

La vision que Gates évoque est celle de l'ordinateur agissant comme poste de commande et comme gestionnaire général.

Relié au monde extérieur par fibres optiques ou par ondes hertziennes, il devient le trait d'union entre l'individu et le monde dans lequel il évolue. Au bureau même, par exemple, il multiplie la productivité en éliminant tout interruption superflue.

Par exemple, pourquoi se lever pour aller faire deux ou trois photocopies? Une simple pression sur une touche de l'ordinateur de de-

main et la photocopieuse se mettra en marche d'elle-même.

On peut poser la question: qui mettra la feuille à photocopier dans la machine?

Pour Gates cette question ne se pose plus: l'ordinateur transmettra lui-même l'image ou le texte à photocopier.

«D'ailleurs, dit-il, pourquoi photocopier une reproduction d'un document lorsqu'on peut avoir accès au document lui-même?»

C'est pourquoi il ne voit pas grand avenir pour les scanners même si ces derniers vont quand même jouer, temporairement, un rôle important dans la reconnaissance optique de caractères (ROC).

Au cours des deux prochaines années, Gates prédit de grandes améliorations et la standardisation de nouveaux outils en informatiques.

Utilisant une nouvelle caractéristique de Windows appelée OLE (Object Linking and Embedding - Imbrication et raccordement d'objets), il deviendra de plus en plus facile de passer d'un logiciel à un autre. Par exemple d'insérer directement dans un programme de

traitement de texte un graphique, une feuille de calcul et tout autre document conçu à partir d'un autre logiciel. Et cela sans avoir à passer par l'exportation ou l'importation de fichiers.

Toujours selon Gates, un autre outil appelé à un grand avenir, est la possibilité pour un ordinateur de reconnaître et d'identifier désormais les sons produits par la voix humaine.

Il existe déjà des programmes assez perfectionnés qui peuvent non seulement reconnaître des voix mais même des accents différents. Pour l'informaticien, cela ouvre tout un nouveau champ d'action ne serait-ce que dans la façon de communiquer avec l'ordinateur.

Ce dernier sera en effet bientôt capable de comprendre et d'obéir à des ordres simples donnés verbalement.

Gates prévoit aussi de grandes améliorations dans le monde de l'édition grâce aux progrès enregistrés dans la reconnaissance optique de caractères. Les ordinateurs de demain élimineront le recopiage encore nécessaire aujourd'hui pour passer d'un média à un autre.

Ils seront, en effet, en mesure de «lire» tout texte qui leur tombe sous les yeux (grâce à un scanner) et permettre à l'utilisateur de l'édition à sa guise.

Parlant d'édition justement, Gates annonce l'arrivée prochaine de correcteurs orthographiques automatiques.

Ceux-ci, au gré de l'utilisateur — dit-il, vérifieront et corrigeront automatiquement tout texte au fur et à mesure que ce texte est écrit. Tout document créé sur ordinateur pourra, en plus, être photocopié ou transmis par ligne téléphonique sur simple commande.

Enfin, le grand patron de Microsoft prédit la disparition éventuelle du système d'exploitation de disquettes (DOS) avec une chute dramatique du nombre d'utilisateurs au cours des deux prochaines années.

«Notre croisade pour établir Windows est terminée», dit-il. «Windows est maintenant devenu la norme.»

Et qui pourrait douter d'une telle affirmation lorsqu'on apprend que les revenus de Microsoft l'an dernier se sont élevés à 3,75 milliards (oui, milliards) de dollars.

Avis de dividende

Le Conseil d'Administration de PanCanadian Petroleum Limited, lors d'une assemblée tenue le 5 août 1993, a déclaré un dividende de vingt cents (20 c) par action, payable le jeudi 30 septembre 1993, aux actionnaires inscrits en date du mercredi, 15 septembre 1993.

Par ordre du Conseil  
Laurie J. Schuller  
secrétaire de la compagnie8 avril 1993  
Calgary, AlbertaPanCanadian  
PETROLEUM LIMITED

## É D I T O R I A L

## Feu le fair-play

Lise Bissonnette

Alliance Québec n'est qu'un groupe de pression et ne saurait représenter toute la communauté anglophone du Québec, malgré qu'elle s'en attribue le mandat. Sa réaction aux décisions du dernier congrès du Parti québécois est si désolante qu'il vaut mieux croire, désormais, que ce lobby appartient à une faction radicale exacerbée, elle aussi en mal d'un congrès de réflexion pour se ranger au bon sens.

**L**e Parti québécois a entrepris, au cours du week-end dernier, un virage majeur. Il s'est engagé à reconnaître formellement les droits des anglophones dans un Québec souverain, et il l'a fait de façon détaillée, au chapitre des institutions juridiques, scolaires et sociales. Il y a certes des écarts entre sa position et celle du Parti libéral du Québec, le PQ étant de l'école du contrôle et le PLQ de celle du laisser-faire, mais ce sont là des nuances politiques qui ne changent rien au fond du compromis. Le programme officiel de ce parti, tout souverainiste qu'il soit, dit clairement du Québec souverain qu'il ne saurait reposer sur quelque base ethnique. Le chapitre sur l'intégration des immigrants en témoigne aussi. Il ne sera plus possible, sauf calomnie, de lui faire dire le contraire.

Le programme a été amendé très tard? Sans doute. Une partie de la base péquiste est vertement en désaccord? Sans doute. Mais attention aux poutres dans l'oeil: le Canada a consenti à devenir bilingue cent ans après la Confédération, dans les plus vives douleurs. La Cour suprême a mis cent ans à rétablir les droits des Franco-Manitobains. Et il y a toujours, en ce pays, des partis politiques dûment constitués pour s'insurger et rêver de rétablir le Canada sur ses anciennes bases d'origine britannique. La performance des péquistes est foudroyante en comparaison, d'autant que le pays qu'ils définissent reste encore à créer.

Et comment réagit Alliance Québec devant cette main tendue? Par trois coups de canon de son président, formulés dans une «Lettre à Jacques Parizeau» que nous avons publiée dans notre édition de samedi, avant qu'il en reprenne l'essentiel lundi en conférence de presse.

Premièrement, il refuse le texte et s'en tient à un procès d'intentions. Le PQ, selon lui, n'a adopté une politique définissant les droits des anglophones que pour se donner bonne image devant la communauté internationale, donc pour une simple affaire de relations publiques. Il est vrai que M. Parizeau a évoqué le regard de la communauté internationale sur le Québec, devant des délégués réticents. Mais en réduisant la démarche péquiste à une telle superficialité, M. Keaton rejette du revers de la main les années de travail de rapprochement que d'autres ont tenté sur le terrain. Il leur dit, au fond, qu'il vaut mieux ne pas essayer, qu'on leur imputera toujours la plus parfaite mauvaise foi, même s'ils réussissent à déplacer des montagnes, comme ils l'ont un peu fait avec leur programme. Non seulement manque-t-il de l'élégance la plus élémentaire, mais même le fair-play n'est plus de mise.

Deuxièmement, il fait de la fausse représentation en interprétant le texte péquiste. Le catastrophisme qu'il

pratique au chapitre des droits scolaires est ainsi d'une malhonnêteté consommée. Il s'insurge en effet contre les restrictions que le programme péquiste maintient à l'accès à l'école anglaise, et affirme qu'elles mènent tout droit à la disparition, à la «fermeture» définitive du système scolaire de langue anglaise au Québec. Or toutes les analyses démographiques disent le contraire, à moins que les anglophones du Québec décident de se faire eux-mêmes hara-kiri. La crédibilité même d'Alliance Québec en prend ici pour son rhume.

Troisièmement, il annonce l'intensification de la guerre. Un Québec souverain, annonce-t-il, connaîtra une «crise majeure». Il se fait fort de la préparer dès maintenant. Cela se passe de commentaires.

Monsieur Robert Keaton était à ce jour perçu comme un modéré, puisqu'il avait eu lui aussi, au sein d'Alliance Québec, le dessus sur une faction dissidente nostalgique du Québec colonial. Mais l'espèce de rage qui l'a saisi démonte cette belle mécanique.

## Alliance Québec

## cherche à

## ressusciter son

## commode

## épouvantail.

Elle reste difficile à expliquer. L'apparition d'un bloc étendu de droits garantis à la communauté anglophone, dans des textes officiels d'un parti souverainiste, désamorce certes une des grandes stratégies d'Alliance Québec et de son pendant politique, le Parti Égalité. Tant qu'il n'écartait pas et n'abjurait pas complètement le nationalisme dit «

«ethnique», le PQ était un épouvantail commode pour faire croire à l'oppression réelle ou appréhendée de la communauté de langue anglaise au Québec. Même imparfait aux yeux d'Alliance Québec, le nouveau programme péquiste est cependant tout à fait présentable, et ne peut plus susciter quelque indignation le moindrement fondée. Il n'y reste, à vrai dire, que la querelle non résolue sur la langue d'affichage. Elle est beaucoup moins importante, pour la «survie» dont s'inquiète monsieur Keaton, que l'imposante liste de droits que le PQ reconnaît désormais à la communauté de langue anglaise.

Le jusqu'au-boutisme des positions de M. Keaton, notamment en matière scolaire confirme l'intérêt qu'il trouve à prolonger la vie de l'épouvantail après sa mort. Ce n'est pas seulement un message au Parti québécois; il édifiera tout autant le Parti libéral du Québec, qui croyait avoir acheté la paix avec la loi 86, et qui n'a visiblement réussi qu'à creuser les appétits des lobbyistes. Le front scolaire est désormais la première ligne, et Alliance Québec n'y fait pas dans la dentelle en présentant le régime linguistique actuel comme un quasi-génocide. C'était à prévoir.

Le PQ, en fin de semaine dernière, a rompu pour l'essentiel avec la rhétorique de la victime. Armé de la loi 86, et des garanties moins larges mais très raisonnables que lui donne le programme péquiste, Alliance Québec continue à verser les sanglots longs de la victime. De moins en moins d'anglophones, espérons-le, se reconnaîtront encore dans ce rôle rabougri, et dépassé.

## L E T T R E S

## Le royaume du logement social

À en croire certains détracteurs de l'administration Doré, la ville de Montréal serait devenue, depuis la prise du pouvoir par le RCM, le royaume du logement social.

Pour les aspirants chefs du Parti civique, Jérôme Choquette et Pierre Gagnier, pour l'éditorialiste du DEVOIR Jean-Robert Sansfaçon ou pour le «télé-économiste» de La Presse, Claude Picher, l'application de la politique d'habitation de Montréal couvrirait la ville de HLM, une vague qu'il faudrait briser au plus vite.

Pourtant, si l'on examine les engagements de la Société d'habitation du Québec pour la réalisation de nouvelles unités d'habitation à loyer modique, de coopératives ou de logements à but non lucratif, on constate que depuis 1987, Montréal n'a obtenu que 26 % de ceux-ci.

Pourtant, cette ville compte 33 % des ménages locataires consacrant plus de 50 % de leur revenu au loyer. En chiffres concrets, alors que dans plus de 63 000 logements à Montréal, plus de la moitié de tous les revenus vont au loyer, il ne s'est rajouté qu'un grand total de 5900 nouveaux logements sociaux depuis la prise du pouvoir du RCM.

De plus, environ la moitié des logements sociaux réalisés à Montréal se font à même le stock de logements existants, n'ajoutant pas ainsi des logements locatifs, ce qui ne manque pas, mais des logements abordables.

De fait, il s'est même moins réalisé de nouveaux HLM pendant les six premières années Doré que les six dernières années Parizeau.

C'est sûrement encore trop pour certains. Mais, bonne nouvelle pour eux, le dernier budget fédéral a réduit à zéro le budget destiné au

nouveaux logements sociaux. Allez, penseurs de la Ville de l'an 2000, que ferez-vous des itinérants?

Pierre Gaudreau  
Montréal, 17 août 1993

## Les mots du pape

Le pape rassemble 500 000 fidèles au Colorado; voyons ce que nous en rapporte une agence de presse: «12 000 personnes déshydratées, 18 000 autres traitées médicalement... Une femme enceinte évacuée et un homme décédé d'une crise cardiaque.» Ça, c'est la nouvelle! Ce que le pape a pu dire, bof! Pas un mot, pas une phrase, pas une seule citation! (LE DEVOIR, 16 août).

Le personnage serait-il lui-même de peu d'importance; et ce qu'il peut avoir à dire serait-il vide de tout intérêt?

C'est ce que la nouvelle semble vouloir nous transmettre. Pourtant, un demi-million de personnes étaient là justement pour l'entendre!

Jacques Laurendeau  
Saint-Laurent, 18 août 1993

## Troquer son costume d'Adam

C'est avec plaisir que j'ai lu dans LE DEVOIR du 11 août la lettre de Myriade Klou, intitulée «La plage à nu».

Il est vrai que les naturistes ont une pensée écologique et que ce sont souvent eux qui nettoient les plages libres. Cela a d'ailleurs déjà été démontré par une équipe de télévision d'un réseau national. Quant à l'idée de Myriade de parader en costume nazi sur la plage libre d'Oka, je lui rappellerai que la loi n'interdit pas formellement la nudité dans des lieux généralement reconnus pour la pratique du naturisme.

Je l'inviterai plutôt à résister à

toute tentative d'intimidation pour troquer son costume d'Adam en costume tout court.

Royal du Perron  
Directeur des Communications  
Fédération québécoise de naturisme  
Montréal, 11 août 1993

## Exportons notre expertise

On a appris ces derniers jours que la Slovaquie était confrontée à des problèmes de bilinguisme. La minorité hongroise n'accepte pas que les indications routières ne soient rédigées qu'en slovaque.

Je m'étonne que l'incontestable expertise québécoise en ce domaine n'ait pas déjà été offerte au gouvernement slovaque. Le gouvernement Bourassa a déjà défini minutieusement toutes les modalités de l'affichage bilingue avec des précisions étonnantes sur la grosseur permise des inscriptions dans la langue de la minorité sur les affiches. Pas en reste, l'opposition péquiste envisage de son côté de répertorier tous les Québécois qui pourraient se prévaloir de l'affichage bilingue. Familiers de Kafka, originaires de la Tchéquie voisine, les Slovaques n'auraient certainement aucun mal à adapter et adopter ces innovations bureaucratiques du Québec.

Il serait dommage que le reste de l'humanité soit privé du fruit de la réflexion québécoise en ce domaine, spécialement à une époque où tout un marché international semble en voie de s'ouvrir. La nouvelle situation politique dans les Balkans et les anciennes républiques soviétiques créera sans nul doute un terrain fertile pour de fructueuses querelles linguistiques. Chaque nation doit apporter sa pierre à l'édification de la civilisation. Voilà une occasion, rêvée. Ne la ratons pas.

Jean Bériault  
Montréal, 18 août 1993

ALOKS KIM, PRÊTE POUR UN DÉBAT DES CHEFS EN FRANÇAIS?



## Des pasteurs et des tracteurs

**L**'état des routes en Tanzanie est pitoyable. Heureusement, le paysage change constamment de visage comme pour faire oublier la durée du voyage. Je suis arrivé à Hanang vers 23 h. Il faisait froid. Je ne pouvais percevoir la physiologie du relief. J'avais l'impression d'être avalé par un grand vide. On m'a conduit dans une petite cabine préfabriquée où j'ai succombé à Morphée. En sortant pour aller déjeuner, la vue du paysage m'a fait plier les genoux. J'étais rendu en Saskatchewan.

Mis à part quelques rares arbres, le district de Hanang se déroule à perte de vue tel un tapis ondulé. De longues cicatrices rectilignes sillonnent la terre noire et grasse. Les fermes de 28 350 hectares sont plutôt rares en Tanzanie. Celle-ci est importée.

Le mythe local veut que cette culture de blé extensive soit née d'une conversation entre compères en haut lieu. À la fin des années 60, le président tanzanien, Julius Nyerere, aurait demandé à Pierre Elliott Trudeau si le Canada pouvait l'aider dans son projet de socialisme et d'autosuffisance. Une armée d'agronomes, de fermiers et de mécaniciens fut dépêchée en Tanzanie. À partir de 1970, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) injecta des millions de dollars en équipements agricoles et en infrastructures communautaires.

Vingt-trois ans plus tard, le Canada s'apprete à tirer sa révérence. On a développé des fermes d'État rentables qui produisent 70 % des besoins nationaux en blé. On parle de quelques millions de dollars de profits pour cette année.

Comme c'est habituellement le cas lorsqu'il est question de tracteurs et de développement, l'histoire n'est jamais simple. Plusieurs s'interrogent sur la viabilité d'une agriculture extensive et entièrement mécanisée dans un pays habitué au sarclor. Sans l'aide directe du Canada en matière de gestion et d'entretien, certains ont déjà condamné les fermes. Plus important encore, le projet a nécessité l'expropriation de terres traditionnellement occupées par la tribu des Barabaigs. Les Barabaigs



PHILIPPE  
FALARDEAU

sonnent des pasteurs semi-nomades qui font brouter leur bétail selon un système ancestral. Du jour au lendemain, leur mode de vie devenait illégal du fait qu'ils arpentaient des terres corporatives. Des organisations de défense des droits humains ont recensé des cas de violence, d'abus et de viol à l'endroit des Barabaigs au moment de l'expropriation.

Lyle Minogue est l'un des derniers Canadiens encore sur place. Fermier de la Saskatchewan, il est venu comme consultant pour superviser la dernière phase du retrait. Malgré la pluie et le brouillard printanier, il a tenu à me faire visiter l'immense prairie dans son Landcruiser. «C'est assez ironique de penser qu'on m'a envoyé ici pour changer certaines choses et trouver des solutions, lance-t-il. Je retourne bientôt au Canada et la seule chose qui a vraiment changé, c'est moi.»

Directeur des opérations, il s'interroge sur la pertinence de reproduire un modèle économique occidental dans une société non familière avec les valeurs capitalistes. «Leur façon de se lancer en affaires est complètement différente. L'autre jour, des fonctionnaires tanzaniens sont venus évaluer le ratio de particules sablonneuses par sac de grain. Mes employés l'avaient évalué à 3 %. Les fonctionnaires n'ont jamais sorti leur éprouvette. Ils se sont assis devant nous et ils ont voulu négocier le pourcentage pour faire baisser le prix. Ils commençaient à 12 %!»

Un mince crachin jette une touche de tristesse sur l'immense plaine. De temps à autre, nous croisons un Barabaig, une lance appuyée sur l'épaule,

menant son troupeau au point d'eau. Les rares buissons qu'on aperçoit sont en fait des huttes entourées de roseaux protecteurs. La plupart des Barabaigs ne savent même pas que l'État les considère comme des intrus. Certains l'ont appris à grands coups de bâton, ce qui a placé les Barabaigs sous le feu des projecteurs internationaux. L'ACDI a été accusée d'être un complice passif dans la décimation d'un peuple.

«Ce n'est pas facile de compenser justement un peuple pour qui la terre n'a pas de valeur immobilière, poursuit le Saskatchewanais. Lorsque le bétail finit d'épuiser l'herbe, ils s'en vont ailleurs. Ils reviennent quelques années plus tard et trouvent du blé et des tracteurs. Allez savoir qui a reçu sa part d'indemnisation?»

Le Canada a maintes fois rappelé au gouvernement tanzanien ses obligations en matière de compensation. Mais en bout de ligne, on considère qu'il s'agit d'un problème interne. Maintenant que l'ACDI va se retirer, on s'inquiète du sort que réservera le gouvernement aux pasteurs.

En retournant à la base, un employé nous a demandé de reconduire un vieux Barabaig jusqu'au village. Celui-ci s'est assis derrière sans même nous regarder. Le bout de sa lance taquinait mon oreille. «Crois-tu que cet homme sait que son peuple est étudié par des anthropologues du monde et qu'il est au centre d'une grande controverse? lance Minogue. Se doute-t-il que son javelot me rend nerveux?»

Développement, dépendance, bouleversement culturel, bref, tout le catéchisme des facultés de sciences sociales peut être récité. Franchement, ce genre d'histoires m'ennuie un peu. Non pas parce qu'elles sont insignifiantes. Mais parce qu'on est invariablement condamné à ne pas y voir très clair.

Lyle Minogue opine. «Ce qui m'horripile, c'est quand des journalistes viennent ici et dérèglent tout ça en trois jours. Ils trouvent des coupables et repartent avec leur scoop. Moi, je suis ici depuis deux ans, assez de temps pour savoir que je n'ai rien compris, que j'ai tout à apprendre.»

## À P R O P O S

## ... de la Convention de la Baie James

La Convention de la Baie James et du Nord québécois a été signée par les Cris et les Inuit, les gouvernements du Québec et du Canada, la Société de développement de la Baie James, la Société d'énergie de la Baie James et Hydro-Québec en 1975. Trois ans plus tard, en 1978, la bande naskapie de Schefferville a signé une convention semblable, la Convention du Nord-Est québécois. Ces conventions ont été le point culminant d'un processus amorcé en 1898, lorsque les frontières du Québec ont été repoussées jusqu'à 52e parallèle. En 1912, les frontières ont de nouveau été repoussées, cette fois-ci jusqu'au détroit d'Hudson vers le nord et au Labrador vers l'est.

L'une des conditions de ce développement était que le Québec en arrive à une entente avec les autochtones sur les questions territoriales. Ce n'est que plus de 60 ans

après, au moment où le Québec lançait son vaste projet hydro-électrique Baie James I, que ces obligations ont été répliquées.

Les négociations relatives aux questions territoriales ont finalement été amorcées en 1972, alors que l'imposant projet hydro-électrique Baie James I était déjà en cours. En novembre 1973, le juge Albert Malouf de la Cour supérieure du Québec a ordonné l'arrêt immédiat de l'ensemble des travaux parce que les revendications territoriales des autochtones n'avaient pas encore été réglées en vertu des dispositions de 1912 portant sur le transfert du territoire. Cette cause a conduit directement aux négociations de la Baie James.

Tiré du rapport annuel de la Convention de la Baie James, 1992.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCOTTEAUX

Directeur délégué à l'administration ANDRÉ LECLERC

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

F A I S C E Q U E D O I S

## IDÉES

## Le GATT à l'agonie?

La relance des pourparlers à Tokyo pourrait être l'ultime chance de résoudre les négociations de l'Uruguay Round

MICHEL BERGERON

Étudiant à la maîtrise  
en Relations internationales  
Université Laval

**L**a relance des pourparlers du GATT initiée par le G-7 à Tokyo le 8 juillet 1993 pourrait bien être, à court terme, l'ultime chance de résoudre les négociations de l'Uruguay Round. En effet, les 110 pays membres du GATT devront finalement trancher dans plusieurs dossiers qui seront déterminants pour l'avenir du système commercial international.

Amorcées en 1986 à Punta del Este, les négociations de l'Uruguay Round représentent la huitième grande négociation commerciale depuis la mise sur pied du GATT. Bien que les premières négociations portaient principalement sur l'octroi de concessions tarifaires mutuelles sur les produits manufacturés, les négociations actuelles se veulent davantage ambitieuses en ce qu'elles proposent une profonde restructuration du GATT en plus d'un élargissement du champ d'application de ses principes.

Les négociateurs de plus de 110 pays doivent s'entendre notamment sur les dossiers suivants:

- Un accroissement de l'accès au marché au moyen d'une réduction des tarifs douaniers encore en vigueur
- L'encadrement juridique des échanges agricoles et plus particulièrement des subventions aux exportations agricoles des États-Unis et de la CEE
- La libéralisation du commerce des services
- L'établissement de règles sur la protection de la propriété intellectuelle
- L'amélioration du processus de règlement des différends
- La réintégration au GATT du commerce des textiles
- La création d'une Organisation multilatérale du commerce

À l'origine, les négociations devaient prendre fin à la Conférence de Bruxelles de décembre 1990 mais cette première échéance n'a pas été respectée en raison notamment du litige agricole opposant les États-Unis et la CEE. C'est ensuite à l'initiative de l'ex-secrétaire général du GATT, M. Arthur Dunkel, que les pays signataires acceptèrent de reprendre les pourparlers au début de l'année 1991. Afin de donner un nouveau souffle à l'ensemble des négociations qui semblaient battre de l'aile, M. Dunkel déposa en décembre 1991 un projet d'acte final, aussi appelé Rapport Dunkel, destiné à donner une idée concrète et globale de l'état d'avancement des négociations. En reprenant une partie des consensus déjà établis, ce projet d'acte final établissait le canevas d'une entente éventuelle tout en permettant de cristalliser les grandes questions à régler.

L'importance des dossiers négociés à l'Uruguay Round entraîne nécessairement une implication significative des gouvernements de chaque pays membre. Il devenait



Les représentants du G-7 se réunissaient en juillet dernier à Tokyo. Les 110 pays membres du GATT devront trancher dans plusieurs dossiers qui seront déterminants pour l'avenir du système commercial international.

essentiel de fixer une seconde échéance pour décembre 1992 afin d'éviter que les négociations ne soient perturbées par le branle-bas suscité par l'entrée en fonction du président américain récemment élu. C'est ainsi qu'un important sprint de négociations fut lancé à l'automne 1992, mais le litige agricole entre la CEE et les États-Unis demeurait la principale préoccupation des négociateurs. Ces efforts allaient finalement aboutir à l'accord agricole appelé accord de Blair House, signé à Washington en novembre 1992. Plusieurs croyaient à l'époque que cet accord favoriserait finalement un débloquant de l'ensemble des négociations. Mais, au lieu d'apporter une solution au litige opposant la CEE et les États-Unis, cet accord sema la discorde à l'intérieur même des rangs de la Communauté européenne. Dirigés par la France, les opposants à cet accord menaçaient de ne pas s'y conformer en prétendant que la Commission avait outrepassé le mandat de négociation qui lui avait été octroyé. L'imminence d'une crise européenne de même que la tenue prochaine des élections législatives françaises de mars 1993 obligèrent les négociateurs à retarder la résolution du litige agricole, bloquant du même coup l'ensemble des négociations de l'Uruguay

Round. Les négociateurs se voyaient de nouveau dans l'impossibilité de respecter l'échéance établie.

## Issue possible

L'arrivée d'un gouvernement français de droite, traditionnellement plus rapproché du monde agricole que les socialistes, ne laissait pas présager une résolution prochaine des négociations multilatérales. Plus que jamais, il devenait évident que les différents gouvernements du groupe de négociations quadrilatérale comprenant le Canada, les États-Unis, la CEE et le Japon, se devaient de s'engager individuellement dans les négociations afin de dénouer l'impasse. C'est à l'occasion du Sommet de Tokyo que les chefs d'État annoncèrent qu'ils en étaient finalement venus à un compromis sur l'accès au marché, entente qui selon les communiqués officiels, viendrait relancer l'ensemble des négociations et favoriser la solution définitive de l'Uruguay Round. Mais cette relance annoncée par le G-7 permettra-t-elle finalement de conclure l'ensemble des négociations pour la nouvelle échéance fixée au 15 décembre 1993?

À la différence des délais précédents, cette nouvelle échéance fixée pour décembre 1993 risque effectivement d'être la dernière, et ce, en raison de l'ultimatum lancé récemment par le Congrès américain lors du renouvellement de la procédure dite de *fast track* du président. Il serait donc illusoire de croire à l'aboutissement des né-

gociations au-delà du délai fixé pour la procédure de *fast track*.

Il faut aussi se demander si la Communauté européenne sera en mesure d'assumer un rôle de leadership dans la relance des négociations. En effet, au même titre que la crise yougoslave, l'Uruguay Round est devenu un symbole de la dissension européenne. À cet égard, les pourparlers entourant le dossier agricole n'ont donné lieu qu'à de rares consensus européens, et tant et aussi longtemps que la Commission ne sera pas en mesure d'établir une position de négociation ralliant les 12 pays, il sera difficile de réaliser quelque avancement dans les négociations multilatérales. Pour plusieurs politiciens et intellectuels, le GATT représente désormais une menace importante pour l'unité de l'Europe. Certains intellectuels français en sont même venus à proposer son abolition pure et simple.

L'échec total des négociations serait certes douloureux sinon fatal pour l'avenir du GATT, qui y perdrait énormément de crédibilité. Cette menace inciterait-elle les 110 pays membres à restreindre l'étendue des négociations pour ne les orienter que sur certains dossiers moins litigieux? En plus de favoriser le maintien d'une importante institution multilatérale, une telle solution permettrait aux principaux protagonistes, soit les États-Unis et la CEE, d'éviter d'avoir à porter l'odieux d'un échec de l'Uruguay Round.

## Un effet secondaire

Selon Louis Pilon, la «culture» au Canada anglais serait tributaire du commerce

JOHN VAN BUREK

Metteur en scène, traducteur de théâtre

**L'**article de M. Louis Pilon publié dans LE DEVOIR du 1er août 1993 et intitulé «Le Canada, le Québec et le Mexique» m'a coupé le souffle. M. Pilon, qui a sûrement beaucoup lu et voyagé, nous apprend que, contrairement à nous, les Québécois, le Canada anglais ne s'intéresse pas du tout à la culture, qu'il n'en a même pas, que ce n'est qu'un «irritant effet secondaire», un «repas-minute». On apprend que «la grande majorité des Canadiens considèrent la culture comme quelque chose de terriblement ennuyeux et inutile, sauf pendant les deux semaines de vacances annuelles alors qu'il faut trouver quelque chose pour distraire les enfants et les faire tenir tranquilles: les musées et les concerts ont alors une certaine utilité. Bref, le Canada n'a jamais particulièrement brillé en matière culturelle et ne semble pas en voie de changer d'attitude sur ce point.»

M. Pilon a raison. Il n'y a que de célèbres Québécois, tels Robertson Davies, Brent Carver, Jon Vickers, Alice Munro, Margaret Atwood, John Murrell, Judith Thompson, Roger Cardinal, John Ralston Saul, Ben Heppner, Michael Ondaatje — faut-il que je continue? — qui brillent chez des *red-necks* outremer. (Je serais curieux de savoir où nos compatriotes Mordecai Richler et Anne Hébert figureraient dans le firmament de M. Pilon.) Ce sont des bons pure laine de chez nous qui ont fondé le Royal Winnipeg Ballet (le premier au pays), le Musée Royal de l'Ontario, l'Orchestre Symphonique de Vancouver (jusqu'à récemment, il avait le plus grand nombre d'abonnés au monde), et ainsi de suite. Les *Canadians* n'ont pas créé le Conseil des Arts du Canada et la province de Saskatchewan n'est pas la première juridiction en Amérique du Nord à se doter d'une agence exclusivement culturelle. Si les Écoles nationales de théâtre et de ballet existent aujourd'hui, Dieu sait que c'est en dépit des *Canadians*. Et le taux comparativement élevé de fréquentation dans des bibliothèques publiques au Canada (on sait de quelle province on ne parle pas), n'est qu'une illusion. C'est parce que la culture les emmerde qu'ils y vont, c'est pour mettre le feu aux livres.

## Le mépris

M. Pilon constate aussi le mépris avec lequel les *Canadians* regardent notre culture. Cela explique pourquoi les pièces de Michel Tremblay sont montées un peu partout au pays, pourquoi l'Orchestre Symphonique de Montréal est si en demande et pourquoi les Grands Ballets Canadiens font des tournées *a mari usque ad mare*. Robert Lepage pourrait avoir des églises à son nom et le théâtre pour jeunesse qui sort du Québec est reconnu pour son très haut calibre. Le Cirque du Soleil fait autant de malheur au Canada qu'ailleurs dans le monde mais si les gens se précipitent pour acheter des billets à 50 \$, c'est pour rire de la culture québécoise. M. Pilon a aussi raison d'avancer l'idée que sur le plan culturel, le Mexique et le Québec ont beaucoup plus en commun que le Mexique et le Canada. C'est sûrement la grande affinité des Mexicains pour notre panache qui rend *los tabarnacos* si populaires chez eux, presque, ma foi, autant que nos *Frenchie*s en Floride. Et nous voilà au pays qui, selon M. Pilon, saura montrer du respect pour notre culture québécoise. Les Américains sont connus pour leur façon de défendre la culture des autres. On n'a qu'à regarder leur admiration pour la culture francophone en Nouvelle-Angleterre et celle des Cajuns pour être rassuré à cet égard.

Sans vouloir insister sur la vacuité des propos de M. Pilon, ce qui est dommage dans ce genre d'attitude, bien que trop répandu chez nous, c'est son aveuglement implicite en ce qui concerne la difficulté de maintenir la culture partout au Canada. Eh oui, désolé mais ça veut encore dire le Québec aussi. Nous vivons tous une époque où les arts sont menacés par l'entertainment, où les cultures sombrent sous le poids de l'internationalisme à l'américaine. Il ne faut pas oublier que lors de la première ronde dans l'entente de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (c'est-à-dire avant le Mexique), la communauté culturelle au Canada anglais était unanime dans sa condamnation du manque de protection pour la culture canadienne.

La communauté culturelle au Québec n'y voyait pas de danger, pensant que la langue allait nous défendre contre l'imperialisme culturel venant du sud. On voit déjà comment cela était une erreur monumentale. Notre industrie du cinéma est presque un fantôme: CBC/Radio-Canada a été tellement affaibli depuis que des pourparlers de libre-échange ont commencé qu'il n'existe presque plus de motifs pour la garder. L'industrie de l'édition est on ne peut plus précaire, grâce, entre autres, à l'élimination des protections et des avantages dont elle jouissait avant le libre-échange. Ce n'est pas compliqué: la communauté culturelle du Canada tout entier doit se montrer plus vigilante, animée et unie pour protéger ce qui nous est cher. Dépenser notre énergie à se tirer la couverture et à se manger la laine sur le dos, ne sert à rien. Il est intéressant de voir comment les communautés européennes empruntent le même vocabulaire que les Canadiens, maintenant, en parlant de la culture au GATT.

## Le gouvernement des experts

Une critique à première vue nuancée du deuxième bilan du ministère de l'Environnement repose sur un postulat contestable

RODRIGUE MURRAY

Spécialiste en environnement

**D**ans un article paru en première page du DEVOIR le 23 juillet dernier, M. Louis-Gilles Francoeur fait une critique, à première vue nuancée, du deuxième bilan environnemental du ministère de l'Environnement du Québec. Son argumentation repose néanmoins sur un postulat très contestable que l'on ne peut passer sous silence.

«Après deux versions mitigées de l'état de l'environnement au Québec», écrit M. Francoeur, le temps semble venu d'en confier la réalisation à un groupe indépendant (c'est nous qui soulignons), capable de dresser un bilan factuel, complet et sans complaisance des écosystèmes du Québec.»

Cette phrase est loin d'être innocente; en fait elle résume admirablement bien, dans sa concision même, un mythe qui hante l'Occident au moins depuis Platon.

De même, disait celui-ci, qu'il est sage de confier la direction d'un navire au pilote de métier et la guérison du corps au médecin, de même il faut confier la direction de la cité aux experts dans l'art de gouverner. Ceux-ci ne seraient pas choisis pour leur habileté à flatter le peuple, comme il arrive trop souvent en démocratie, mais pour leur capacité à se libérer des préjugés affligant le commun des mortels.

Selon ce mythe, il existerait concernant les affaires humaines — et nul doute que les problèmes environnementaux soient d'abord humains — un point de vue neutre, qui serait en quelque sorte celui de Dieu. Les surhommes capables d'y accé-

der seraient, comme les anges, désincarnés, exempts d'intérêts, n'aspirant qu'au mieux-être général, sans aucune arrière-pensée, même inconsciente; bref, ils seraient indépendants!

Faut-il rappeler que ce mythe, qui légitime de nos jours la dérive bureaucratique de nos sociétés, n'a aucun fondement, ni logique, ni empirique? Que sa fonction idéologique essentielle est de justifier un pouvoir accru des fonctionnaires et des experts aux dépens des élus?

## Des courants opposés

Le mouvement écologiste, par exemple, est ainsi formé de courants d'idées opposées, voire contradictoires: l'adepte d'une gestion technocratique des polluants n'adhère pas aux mêmes valeurs que le passionné du retour à la terre; leur conception de l'objectivité a peu de choses en commun. Selon que vous nommez l'un ou l'autre pour «dresser un bilan factuel, complet et sans complaisance des écosystèmes du Québec», on vous brosera un tableau tout différent.

Prenez un projet plus simple qu'un bilan des écosystèmes du Québec, par exemple un site d'enfouissement, une centrale énergétique, une usine, etc.: faites produire les études d'impacts les plus complètes qui soient: vous aurez autant d'évaluations que d'évaluateurs. La méthode d'analyse unique et universelle relève de la pure utopie. Le concept d'un écologiste neutre et indépendant est une fiction commode, mais c'est une authentique fiction.

Dans le meilleur des cas, faire appel à «un groupe indépendant» n'est qu'une stratégie de diversion à différer l'obligation de trancher dans un débat controver-

sé et à justifier l'inaction.

Mais soyons indulgent: posons par hypothèse que cette notion d'expert indépendant ne soit pas entièrement mythique! Resterait le point crucial: qui les choisira? Les élus étant à l'évidence trop intéressés, il faudra se rabattre sur des comités de «sages». Mais qui choisira ces derniers?

Comme il faut bien s'arrêter quelque part, force nous serait de faire confiance, en dernier recours, à une sorte de Cour suprême composée de sages autopromus! Incidemment, c'était la solution platonicienne: un gouvernement d'experts cooptés étant, toujours selon Platon, supérieur au régime démocratique.

La démocratie doit-elle, pour rester digne d'elle-même, se priver d'experts? La réponse ne fait pourtant pas de doute: dans un monde de plus en plus dominé par la science et la technique, les experts sont devenus d'indispensables aviseurs.

Mais, et c'est le cœur de la question, il appartient en dernier lieu aux élus de décider s'il y a matière à expertise, de choisir les experts (qui ne seront jamais indépendants), de suivre ou non leur avis, ou même de carrément s'en passer — ce qui donne parfois de bons résultats.

Les élus, répétons-le, ont le droit et le devoir de prendre eux-mêmes les décisions ultimes touchant les affaires communes d'une société — incluant sa politique environnementale — au lieu de se cacher lâchement derrière de soi-disant groupes indépendants.

apEn fait, ils sont précisément mandatés pour faire des choix controversés: ce qui fait consensus va de soi et ne pose aucun problème. S'ils versent trop dans la démagogie, le patronage ou la corruption, le

peuple finira un jour ou l'autre par les remerciements. Malgré ses immenses défauts, la démocratie représentative est toujours les moins mauvais des régimes politiques connus.

Il est permis à toute personne de contester cette position, mais elle contestera alors, quelle que soit sa bonne foi et ses dénégations, le principe même de la démocratie.

La commission Brundtland a suggéré aux gouvernements de se doter de vérificateurs environnementaux, dotés de pouvoirs similaires à ceux du Vérificateur général, qui radiographie — de son point de vue, bien sûr! — les finances publiques du gouvernement. Il n'est pas impensable, non plus, d'imaginer qu'un mandat similaire soit confié à des organismes déjà chargés d'oeuvrer en évaluation environnementale. Ou de faire appel au monde universitaire ou environnemental.

Evidemment, un vérificateur environnemental sera toujours nommé par un gouvernement. Mais cela n'est pas une tare, que je sache, surtout si cela devient incontournable au plan politique.

Il vaut mieux que quelqu'un ou quelques-uns assument un tel bilan avec l'obligation morale d'en rendre compte publiquement, la première exigence démocratique, que de laisser des administrateurs en position de se décerner des médailles de bonne conduite à l'occasion d'un tel exercice. L'angélisme serait de croire qu'ils résisteraient longtemps à la tentation.

Louis-Gilles Francoeur

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale et métropolitaine: Claude Beaurégar, Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Pierre Cayouette, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Diane Precourt, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Danny Veir, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographe); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Levesque, Odile Tremblay (Livres); à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: François Brousseau (journaliste et responsable), Antoine Char, Jocelyn Godon, Claude Levesque, Sylviane Tramer, Clément Trudeau; à l'information politique: Josée Boileau, Pierre O'Neill, Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditeur à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa); Serge Chapleau (cartooniste); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Denise Baril (secrétaire à la direction); LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Marion Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochford (Ottawa); LA DIRECTION ARTISTIQUE Lucie Lacava, LA PUBLICITÉ Lucie Pironneau (directrice), Jacqueline Avril, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Francine Gingras, Johanne Guilbeau, Lucie Lacroix, Christiane Loguail, (publicitaires); Micheline Turgeon (maquettiste); Michèle Bouchard (secrétaire); Ghislaine Lafleur (réceptionniste); L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Laças, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Pouton, Danielle Ross, Linda Theriault (adjointe à l'administration); LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbel (adjointe), Nathalie Thibet (responsable du marché institutionnel), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette; LA PRODUCTION Robert McDougall (directeur des systèmes informatiques et de la production), Johanne Brunet, Danièle Cartier, Sylvain Darcy, Richard DesCorrains, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Marie-France Turgeon, Christiane Vallières; LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Manon Blanchette, Dominique Charbonnier, Marlene Côté, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Rueland; CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourque (président), FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général), Reynoilde Guay (responsable du financement privé).

## ACTUALITÉS

## MONTREAL

«De la mauvaise foi»

SUITE DE LA PAGE 1

veut établir des moyens de contrôle à sens unique pour augmenter la productivité. «Ils ne veulent pas avoir de comptes à nous rendre. On est pourtant prêts à faire d'importantes concessions», affirme Georges Bazinet.

Là-dessus, le négociateur en chef justifie le retrait de la Ville en soulignant que «c'est pour permettre au syndicat de reconsidérer sa position». Mme Léa Cousineau (présidente du Comité exécutif) a déjà clairement exprimé la volonté de Montréal de créer des comités mixtes pour permettre de revoir la gestion autant de la Ville que de l'application des conventions», rappelle M. Brousseau.

«J'ai l'impression qu'il y a de la mauvaise foi de la part de la Ville», estime le représentant syndical. Ce dernier exposera ce matin à ses collègues du conseil de direction, l'état de la situation. «Peut-être qu'on va réussir tout de même à s'entendre», dit M. Bazinet qui ne montre aucune inquiétude.

Là-dessus, Michel Brousseau abonde dans le même sens en spécifiant «qu'il pourrait y avoir des négociations en fin de semaine», malgré l'échéance de vendredi prochain. «Selon le progrès enregistré, on ne se privera pas de quelques jours de plus pour compléter les négociations», explique-t-il.

Quant aux sept autres syndicats, Michel Brousseau précise que les pourparlers se poursuivent, du moins avec les cols bleus et les professionnels. Pour les autres fonctionnaires qui attendent toujours d'être convoqués par la Ville, M. Brousseau reconnaît que les discussions sont au point mort et souligne que leur importance en nombre justifie la situation.

C'est le sprint final avant que ne tombe la guillotine municipale. Ou ses 13 000 fonctionnaires concluent une entente d'ici le 27 août, ou Montréal aura recours à la Loi 102 qui lui permet entre autres de geler les salaires pour une période de deux ans.

Mais voilà, ça ne suffit pas, assure les autorités municipales. Le dossier est d'autant plus complexe que la Ville de Montréal doit procéder à des compressions d'au moins 200 000\$ pour atteindre l'équilibre budgétaire auquel elle est tenue par la loi.

L'ensemble des syndicats ont convenu de se rencontrer lundi prochain advenant l'échec des négociations. Au cours des dernières semaines, ils ont concocté des scénarios de moyens de pression qui pourraient bien être appliqués si la situation se maintient.

## Fin d'une liaison

Saint-Jean, (PC) — La Commission fédérale des Transports a donné la permission au Canadien Pacifique d'abandonner sa liaison ferroviaire entre Sherbrooke, au Québec, et Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick.

L'agence fédérale a toutefois requis de la compagnie de maintenir cette ligne durant un an encore, parce que le service aux passagers Via Rail l'utilise en partie pour relier Halifax à Montréal, via Saint-Jean. En vertu de la décision rendue lundi soir, CP Rail a aussi la permission de mettre fin au service entre Sherbrooke et la frontière du Maine.



«C'est la première fois que je vois tant de représentants des médias ethniques à une rencontre de presse avec Jacques Parizeau», a souligné Ghila Benesty Sroka, directrice de la Tribune Juive.

## PARIZEAU «L'idée fait son chemin»

SUITE DE LA PAGE 1

puyer Jean-Bertrand Aristide? Pourquoi les visas coûtent-ils si chers aux Maghrébins?

Bref, une rencontre qui tranchait, selon les observateurs, avec les débats épiques qui ont souvent été le lot des discussions entre péquistes et groupes ethniques. «C'est la première fois que je vois tant de représentants des médias ethniques à une rencontre de presse avec Jacques Parizeau», a souligné Ghila Benesty Sroka, directrice de la Tribune Juive. Et le ton a changé: dans toutes les questions, on émettait sérieusement la possibilité d'un Québec indépendant. «Cela signifie que l'idée a fait du chemin, qu'elle n'est plus perçue comme une menace ou une absurdité.»

Mme Sroka a ouvert la période des questions par une requête directe à Jacques Parizeau: un Québec souverain abolira-t-il le ministère des Communautés culturelles, vestige du passé qui n'a plus sa raison d'être, sinon pour ghettoïser les nouveaux arrivants dans leur costume national d'origine? «Je suis venue dans ce pays librement pour y vivre comme tout le monde, at-telle dit. Je ne veux pas être confinée, lorsque je m'adresse au gouvernement, aux fonctionnaires de ce ministère.»

Jacques Parizeau s'est dit «très sensible» à cette requête. «Ma tentative première serait aussi d'abolir ce ministère, at-il répondu, puisque je crois qu'un citoyen immigrant est membre à part entière d'un pays.» Mais l'initiative d'abolir ce ministère pourrait être interprétée comme

un manque de sensibilité par certains groupes ethniques, at-il ajouté. «Il me faut du temps pour y penser.»

La question de l'intégration et du «droit à la différence» a été invoquée par Aida Kamar, directrice générale de la Télévision libanaise. Elle s'est dite à la fois étonnée et ravie que le PQ utilise le mot «intégration» lorsqu'il est question des immigrants, et non pas celui, très fédéral, de multiculturalisme. «Nous sommes ici pour faire partie de la culture d'un pays, et non pas pour être réduit à des ghettos. Nous voulons être intégrés, et participer à l'édification de ce pays.» Jacques Parizeau et les membres du Conseil exécutif ont applaudi Mme Kamar: «Je ne saurais pas mieux que vous exprimer cette idée», at-il dit.

Tout au long de la rencontre, cette question de l'intégration a été omniprésente dans les interventions. «Que pouvons-nous faire dans un Québec souverain? Comment y participer?» Jacques Parizeau a souligné que «l'expertise unique» des membres des communautés culturelles serait essentielle à un Québec indépendant, notamment dans les domaines économiques et diplomatiques. «Nous avons besoin de votre aide pour bâtir ce nouveau pays.»

Le chef péquiste a tenu par ailleurs à réitérer fermement l'engagement de son parti sur les droits fondamentaux des communautés anglophones, et autochtones. Ce qui a soulevé certaines questions dans l'assistance. Et pour les latinos? Et les autres? «Il faut bien établir la distinction, a précisé Jacques

Parizeau, entre les droits d'une communauté historique consacrés par des actes constitutionnels et ceux des nouveaux arrivants. Ils ont les droits de tous les citoyens québécois, à tous les égards, mais ne peuvent être considérés comme des nationalités à part entière.»

A propos de l'immigration, Jacques Parizeau a dit souhaiter que les demandes en provenance de pays francophones ou francisants soient privilégiées. «La langue doit demeurer un critère, non pas exclusif, mais très important», dit-il, soulignant que l'immigration maghrébine, par exemple, qui est des plus difficiles en ce moment, «présente un très grand intérêt pour le Québec.»

Interrogé sur la place de la langue italienne dans les écoles d'un Québec souverain, Jacques Parizeau a dit souhaiter que les petits Québécois se familiarisent avec non pas une, mais deux langues secondes. «Dans le monde actuel, connaître une troisième langue n'est pas un luxe. Il faudrait qu'en plus du français et de l'anglais, les écoliers aient accès à quelques autres langues, à leur choix et selon les disponibilités des institutions scolaires.» Il a souligné cependant que ce type d'initiative trouve des résistances chez plusieurs. «Mais je crois que l'enseignement des langues, contrairement à ce qu'en pensent certains, doit commencer plus tôt que tard.»

Le chef péquiste a de plus souligné qu'un Québec souverain abolirait aussitôt le système «absurde et kafkaïen» des commissions scolaires confessionnelles.

## DRAPEAU

Jean-Paul L'Allier «enchanté»

SUITE DE LA PAGE 1

pour la cause olympique. Il affirme avoir intercédé en coulisses en faveur de la ville de Calgary pour l'obtention des Jeux d'hiver de 1988, puis pour Toronto, qui désirait être l'hôte des Jeux d'été de 1996.

«Si je ne l'avais pas fait, Calgary et Toronto n'auraient pas eu ces candidatures», at-il affirmé.

Celui qui fut l'hôte de la grande famille olympique en 1976 a toutefois refusé de répondre à une question portant sur les chances de Québec d'obtenir un succès financier au terme de cette aventure olympique dans le contexte économique actuel.

À Québec, le maire Jean-Paul L'Allier s'est dit tout à fait enchanté de cet appui public «très positif», compte tenu de la très grande crédibilité dont jouit le maire Drapeau auprès des représentants du Comité international olympique (CIO).

«Nous avons le même appui du maire de Calgary et cela ne va certainement pas nous nuire. Les Jeux de Calgary ont été exemplaires au niveau administratif et ceux de Montréal ont été aussi exemplaires en ce qui a trait à la tenue de l'événement», a commenté le maire L'Allier.

«Ce qui a fait problème à Montréal, c'est la facture du stade et non les Jeux olympiques en soi», a souligné ce dernier.

On affichait le même optimisme à la Société des Jeux d'hiver de Québec 2002 ou, croit-on, l'appui aussi franc du célèbre maire aidera à faire peser la balance en faveur de Québec auprès des officiels du CIO.

«J'ai déjà eu l'occasion de rencontrer M. Drapeau pour obtenir des conseils sur la façon de présenter notre dossier au CIO. Il va de soi que notre organisation espère pouvoir compter sur son aide dans la mesure de ses disponibilités», a commenté hier M. René Paquet, président de cette société qui jouera le tout pour le tout au cours des prochains mois pour décrocher l'ultime candidature.

Ce dernier a pris soin de noter que l'ex-maire Drapeau bénéficiait d'une très bonne réputation et d'une certaine influence auprès de certaines personnes du Comité interna-

tional olympique. «On y connaît en core très bien M. Drapeau», at-il fait valoir.

D'ailleurs, malgré ses 77 ans bien sonnés et un état de santé parfois instable, le maire Drapeau aurait dit aux promoteurs de la candidature de Québec «que sa porte était ouverte».

D'ici à ce que le CIO effectue son choix final en 1995, les promoteurs de la ville de Québec ont entamé une course contre la montre qui doit se terminer en novembre 1994, date limite de présentation du dossier final de candidature.

La dernière édition de la revue Forces sera d'ailleurs prestement envoyée à tous les officiels impliqués de près ou de loin dans ce long et tumultueux processus décisionnel qui s'achèvera à Budapest, en juin 1995, lors du choix final.

À l'origine, l'éditeur de la revue, M. Marcel Couture, avait demandé à l'ex-maire Drapeau de lui participer à ce numéro spécial sur Québec en rédigeant un article de fond sur les retombées des Jeux olympiques de 1976 pour la ville de Montréal.

Mais M. Drapeau aurait préféré discuter sur l'avenir plutôt que le passé.

«Ce dernier a préféré parler de Québec et de la qualité de sa candidature. Pour les promoteurs de la Vieille capitale, c'est une belle carte de visite», a déclaré M. Couture hier, après le lancement de ce numéro.

«Si je romps ici le silence que je me suis imposé envers les médias, c'est que la qualité et la diffusion internationale de votre revue peuvent servir une cause qui me tient à coeur, celle de l'olympisme et du sport amateur», peut-on lire dans la lettre «lettre-témoignage» de M. Drapeau envoyée à Forces.

Dix-sept ans après que Montréal ait incarné l'idéal olympique, Québec a maintenant toutes les qualités pour porter à nouveau le flambeau des olympiades de 2002, dit-il.

«Ville d'hiver par excellence, c'est la candidate (Québec) toute désignée pour accueillir les Jeux olympiques d'hiver qui ouvriront le prochain millénaire.» Signé, Jean Drapeau.

## ORTHOGRAPHE

«Un corpus minimal»

SUITE DE LA PAGE 1

dans la maîtrise du français ne pousse le ministère à diminuer ces exigences plutôt que de les resserrer. Les chercheurs Préfontaine et Richard vont jusqu'à mettre en doute les références utilisées pour dresser cette nouvelle liste qui servira de guide à tous les enseignants.

Inspirée de travaux faits pour l'enseignement de la langue seconde, disent-ils, cette nouvelle liste reprend des termes d'avant-guerre tels colonie, empereur, duc, officier, carrosse ou télégramme, mais oublie des mots aussi simples et contemporains que coupeau, tasse, trottoir, ambulance, dictionnaire ou ordinateur!

Au ministère, la responsable des programmes de français, Mme Pauline Langlais, s'est montrée peu loquace, le projet n'ayant pas encore reçu l'imprimatur de la ministre Robillard.

Malgré tout, elle a soutenu que l'idée du projet n'était pas de réduire le vocabulaire enseigné aux enfants, mais de mettre à jour les listes existantes.

«C'est un corpus minimal qui est proposé. Les mots du document sont les mots de base. Les élèves n'apprendront pas moins de mots», at-elle insisté. On compte sur les professeurs

pour enrichir cette liste de base, a indiqué Mme Langlais, lors de travaux ou de cours en classe.

Au MEQ, on reconnaît avoir pris connaissance des récentes recherches des chercheurs Préfontaine et Richard. Mais le projet de réforme du programme était trop avancé pour en tenir compte, at-on répondu.

«La liste a obtenu un très bon accueil et elle tient toujours. Ça ne veut pas dire que les travaux de M. Préfontaine ne sont pas bons, mais cette liste (la nouvelle) a déjà été approuvée», a tranché Mme Langlais.

Un premier jet de programme de l'enseignement de l'orthographe d'usage, jugé trop conservateur et différent du programme en place depuis 1979, avait été mis au panier en 1989. Une nouvelle ébauche, soumise à quelque 1200 personnes du milieu de l'éducation, a finalement été retenue en 1990.

Mais les auteurs Préfontaine et Richard, résultats à l'appui, affirment qu'il n'est pas temps de réduire le seuil des exigences en français.

«Il faut qu'un grand corpus de mots soit enseigné le plus vite possible, conclut M. Préfontaine. Le premier problème des enfants n'est pas l'orthographe d'usage. En réduisant les contenus de vocabulaire au primaire, on se trompe de cible.»

## Figures «J'ai passé un peu pour un fou»

SUITE DE LA PAGE 1

sans rappeler l'île de Pâques, ce n'est qu'un hasard, assure-t-il, niant toute influence extérieure.

Tellement unique, en fait, qu'on accourt pour voir l'oeuvre. Dans Sous l'aile de l'artiste, la biographie que lui a consacré son épouse Ghislaine Carrier, Gagnon raconte son sentiment de l'époque: «C'est ce que je cherchais. Je sens que cette oeuvre sera MON oeuvre. Les gens viendront de partout afin de voir ces personnages.»

L'homme a tenu son pari. Il affirme que 100 000 personnes s'arrêtent chez lui chaque été. «Il vient des autobus pleins.» Le grand rassemblement, précise l'artiste, serait la troisième attraction en importance de la Gaspésie, après le Rocher Percé et les Jardins de Métis.

Et ce n'est pas tout. L'oeuvre de Marcel Gagnon a fait l'objet d'un reportage télévisé «national» à sept reprises. Elle a fait la page frontispice de la revue Historia. Celle du magazine italien Atlante. Et le prestigieux National Geographic, qui prépare un dossier sur le Saint-Laurent, consacrera en mai prochain un article aux statues de Sainte-Flavie.

«Au début, j'ai passé un peu pour un fou. Mais ils étaient aussi nombreux à trouver ça extraordinaire», explique Gagnon, un homme qui croit à «l'inspiration pure». Au moment de s'attaquer au

Grand rassemblement, l'incompréhension des gens, leur questionnement insistant préoccupaient d'ailleurs le peintre, le créateur à la recherche de la reconnaissance. Aujourd'hui, c'est le cadet de ses soucis.

«Un bon matin, je me suis dit que je ne devais plus m'occuper du monde, note-t-il. C'est à ce moment que ça a commencé à marcher.» Ou, comme le souligne l'une des innombrables inscriptions qui parsèment son centre d'art: «J'aimerais mieux mourir incompris que passer ma vie à hésiter et à m'expliquer...»

Né à Price en 1945, ayant grandi à La Rédemption, Marcel Gagnon exerce dans sa jeunesse plusieurs métiers: bûcheron, mécanicien, marchand. Ce n'est qu'à la fin de la vingtaine qu'il commence à tâter de l'art. Il peint, participe à des expositions, vend quelques toiles, donne des cours. A 32 ans, il a enfin son propre atelier. C'est à cette époque qu'il rencontre le peintre Albert Rousseau, son «père spirituel» qui le marquera beaucoup.

«C'est M. Rousseau qui m'a appris comment voir l'art. Et c'est lui qui m'a appris que le talent, c'est l'art d'aimer une chose», dit-il.

En juin 1984, Gagnon se porte acquéreur d'une maison à Sainte-Flavie, sur la route de la Mer. C'est à cet endroit qu'il ouvrira son centre d'art. Aujourd'hui, après quelques agrandissements,

l'endroit est devenu un véritable sanctuaire où s'amoncellent d'innombrables peintures, sculptures et poèmes. Des tableaux qui forment un chemin de croix. De multiples paysages du coin. Des bibelots. Des cartes postales. Avec, toujours en vedette, les personnages longilignes, dépourvus de bras «parce que c'est trop compliqué à faire».

«Il faut bien gagner sa vie», répond-il lorsqu'on lui demande si son entreprise n'est pas devenue un peu trop, disons, commerciale.

Pendant ce temps, à l'extérieur, un goéland prend le frais sur la tête d'un «naufragé» immergé jusqu'à la taille. Au fil des ans, Marcel Gagnon a perfectionné sa technique de confection des statues afin que celles-ci soient résistantes au ressac. Seul le gel hivernal l'oblige, la saison froide venue, à enfourcher un tracteur pour retirer de l'eau ses rescapés bienheureux.

Si le coeur vous en dit, c'est de 300 à 800\$, selon la grosseur, pour l'acquisition d'un membre du Grand rassemblement. Mais si d'aventure vous notez que l'oeuvre a des dimensions plutôt phalliques, Marcel Gagnon aura réponse à vos préoccupations. D'ailleurs, seule «une sainte nitouche d'Amqui» lui a, depuis sept ans, souligné le rapprochement.

«Moi, je ne trouve pas, conclut-il. De toute façon, les gens voient ce qu'ils veulent bien voir.»

## LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	(514) 985-3333
ADMINISTRATION	(514) 985-3333
AVIS PUBLICS	(514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES	(514) 985-3344
PUBLICITÉ	(514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS	1-800-363-0305

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

SERVICE DES ABONNEMENTS

Les numéros de téléphone suivants sont valables  
pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

Montréal (514) 985-3355 • Extérieur (sans frais) 1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H30 À 16H30

2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9